

Main-d'oeuvre: Ottawa dit non à Québec

... mais se montre mieux disposé envers l'autonomie gouvernementale des autochtones

MAURICE GIRARD
de la Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement fédéral rejette les demandes du Québec en matière de main-d'oeuvre mais se montre mieux disposé à l'endroit des autochtones en évoquant la possibilité d'un transfert de compétence dans le cadre de l'autonomie gouvernementale pour les premières nations. Deux ministres fédéraux ont déjà indiqué tout haut l'influence que le vote négatif au référendum constitutionnel du 26 octobre aura sur l'orientation de leur ministère.

La presse du Canada anglais n'a pas

manqué de relever l'apparente contradiction dans l'interprétation de ce qui reste une solide dégelée de l'électorat servie à l'ensemble de l'establishment politique, Ovide Mercredi inclus.

Dans un premier temps, le ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, M. Bernard Valcourt, s'est appuyé sur les résultats du référendum pour écarter la demande de son collègue québécois André Bourbeau d'obtenir au niveau administratif, ce que le NON lui interdit au plan constitutionnel: transfert du secteur de la main-d'oeuvre au Québec, point fort des «31 gains» assortis à la défunte entente de Charlottetown.

«M. Bourbeau devrait chercher sa réponse chez le peuple. Les gens n'ont pas

dit non à une meilleure coordination... mais ils ont dit non au transfert de compétence aux provinces», a dit le ministre Valcourt à sa sortie de la réunion du cabinet, selon le rapport du Toronto Star.

Dans un deuxième temps, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Tom Siddon, expliquait pour sa part qu'il pourrait contourner le NON au référendum et négocier à la pièce avec les provinces la création de gouvernements autochtones, quitte, dit-il, à ce que son ministère cède davantage de pouvoirs.

«Je pense qu'il y aura un processus sérieux et continu pour laisser de plus en plus de responsabilités de mon ministère entre les mains des leaders autochtones»,

a indiqué mardi M. Siddon à l'Ottawa Citizen.

À Québec, au bureau du ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu, M. André Bourbeau, on indiquait hier que le gouvernement du Québec ferait connaître «dans quelques jours» sa réaction à la fin de non recevoir du ministre Valcourt.

L'entente souhaitée en matière de main-d'oeuvre par le gouvernement Bourassa se traduirait par le transfert au Québec de la gestion de tout le secteur de la main-d'oeuvre, c'est-à-dire des milliers de fonctionnaires additionnels et quelques centaines de millions de dollars en plus.



Bernard Valcourt

Ciaccia ne craint pas Clinton

Presse Canadienne
QUÉBEC

L'élection de Bill Clinton aux États-Unis va permettre le maintien d'excellentes relations avec le Québec, estime le ministre des Affaires internationales John Ciaccia.

«Le Québec est bien positionné et on devrait continuer à tirer avantage de l'entente de libre-échange», a déclaré M. Ciaccia à son arrivée à la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres. Il était interrogé sur les conséquences, pour le Québec, du changement d'administration aux États-Unis à la suite des élections américaines du 3 novembre.

M. Ciaccia ne croit pas que la politique américaine sera affectée, en dépit des tendances protectionnistes qu'on prête à la nouvelle administration américaine.

«L'entente du libre-échange nous donne une protection et il existe un tribunal binational pour régler les différends», a fait valoir le ministre Ciaccia.

«Les conditions sont favorables pour maintenir des bonnes relations économiques», a poursuivi le ministre. M. Ciaccia a expliqué qu'il avait déjà eu le plaisir de rencontrer Al Gore, élu vice-président il y a deux semaines, en février dernier lors d'une rencontre de parlementaires à Washington, puis en juin au Sommet de Rio.

«Nous avons eu des échanges agréables et fructueux», a dit M. Ciaccia. Le ministre a également signalé ses excellentes relations avec une adjointe de M. Clinton, le gouverneur du Vermont Madeleine Kunin.

Scandale à Queen's Park?

Presse Canadienne
TORONTO

Un député de l'opposition à Queen's Park demande la démission du ministre du Tourisme de l'Ontario, M. Peter North, qui fait l'objet d'une enquête actuellement relativement à des allégations de comportement grossier envers une femme.

«Il devrait demander au premier ministre de le remplacer jusqu'à ce que l'enquête soit complétée», a déclaré le député libéral de Scarborough-Agincourt, M. Gerry Phillips.

Selon le Toronto Star, une femme, qui a requis l'anonymat, soutient être allée dans l'appartement de M. North, à Toronto, au début de 1991, pour assister à une réunion d'affaires et avoir été victime d'une inconvenance de sa part. Elle prétend également que le ministre lui aurait laissé entendre qu'il pouvait lui trouver un emploi au sein de son ministère.

Le ministre du Tourisme a nié toutes ces affirmations.

Des Casques bleus et des autochtones au Jour du Souvenir

Presse Canadienne
OTTAWA

Les Casques bleus et les autochtones ont fait leur apparition pour la première fois, hier, à la cérémonie traditionnelle du dépôt de couronnes de fleurs au monument aux morts, à Ottawa, à l'occasion du Jour du Souvenir.

Les militaires de la Force de paix des Nations unies ont à déplorer, cette année, la mort du sergent Michael Ralph, du Royal 22^e Régiment, qui a été tué dans l'explosion d'une mine antichar, en août dernier, en Croatie.

Dans la ville croate de Daruvar, ses compagnons d'armes lui ont d'ailleurs élevé un monument et lui ont rendu hommage, en ce Jour du Souvenir. À la base militaire de Gagetown, au Nouveau-Brunswick, sa veuve, Lorraine Ralph, a rappelé sa mémoire.

À Ottawa, Gerry Cameron, président de la section locale de l'Association canadienne des anciens combattants de la Force de protection de l'ONU, a souligné que des Canadiens continuaient de prendre la route de l'ancienne Yougoslavie et que le sort du sergent Ralph leur était tous connu.

Un ancien combattant de la Première Guerre mondiale, Henry Peters, qui est âgé de 95 ans et qui se transporte en fauteuil roulant, a demandé aux Canadiens de ne pas oublier «le sacrifice de ceux qui ont tout donné».

Autochtones

Des anciens combattants autochtones, d'un autre côté, se trouvaient avec leurs leaders, Ovide Mercredi et Ron George, aux côtés du premier ministre Brian Mulroney et de la mère d'Ivan Orser, tué au cours de la Seconde Guerre mondiale et décoré de la Croix d'argent à titre posthume.

«Nous sommes tout près de M. Mulroney et de son entourage maintenant», a souligné Harry Lavallée, un Métis qui s'est enrôlé à 18 ans, en 1941, pour aller se battre en Europe.

«On a mis du temps à nous reconnaître, mais on ne nous oubliera plus», a quant à lui promis Sam Sinclair, président de l'Asso-

ciation nationale des anciens combattants autochtones.

Des cérémonies semblables à celle d'Ottawa se sont déroulées dans plusieurs autres villes du pays. À Toronto, par exemple, on a rappelé que plus de 102 000 Canadiens ont perdu la vie dans des guerres depuis le début du siècle.

À Montréal, des coups de canon, tirés du mont Royal, ont résonné au square Dorchester, où des centaines de personnes observaient une minute de silence.

Par ailleurs, à Washington, une douzaine de Canadiens qui ont combattu pendant la guerre du Viêt-nam ont assisté hier à la cérémonie visant à marquer le 10^e anniversaire du monument érigé en mémoire des soldats tombés lors de ce conflit, un mur de 150 mètres de granit noir poli, comportant les noms de ces 58 000 militaires.

Environ 30 000 Canadiens auraient servi au Viêt-nam entre 1965 et 1973, dont M. Keith Daniels, de Kingston, en Ontario.

Il s'était engagé dans l'armée américaine en 1964, avant même qu'il ne soit question du Viêt-nam. Il y était envoyé un an après, dès le début du conflit.

Les noms de 113 Canadiens, tués ou disparus, seraient inscrits sur le Mur.

Les vétérans canadiens du Viêt-nam cherchent à ériger leur propre monument commémoratif au Canada. Ils sont prêts à payer les frais, les plans sont déjà choisis, mais ils attendent toujours que le gouvernement fédéral leur donne un bout de terrain.

La Légion canadienne, qui regroupe les vétérans, ne veut toujours pas les accepter.

M. Daniels a affirmé que les vétérans du Viêt-nam constituaient un embarras pour le gouvernement canadien, parce qu'il cherche surtout à se faire reconnaître comme une force de maintien de la paix.

«Nous voulons seulement une reconnaissance», a déclaré M. Daniels. Nous voulons simplement que le Canada reconnaisse que des Canadiens sont allés se battre là-bas et que certains sont morts pour ce qu'ils pensaient être juste.»



Mme Mila Mulroney prend plaisir à discuter avec Mme Ida Orser, 90 ans, du Nouveau-Brunswick, décorée de la Croix d'argent. Les deux femmes assistaient hier à la Cérémonie du Souvenir à Ottawa.

PHOTO REUTERS



Plusieurs vétérans des deux Grandes guerres ont assisté à la cérémonie du Jour du Souvenir, hier, au square Dorchester, à Montréal. Des coups de canon, tirés du mont Royal, ont résonné pendant que des centaines de personnes observaient une minute de silence.

PHOTO P.H. TALBOT
La Presse

Le Canada suspend de nouveau ses livraisons de blé à la Russie

Presse Canadienne
MOSCOU

L'ambassade du Canada à Moscou a fait savoir hier que le Canada a suspendu, pour la deuxième fois en trois mois, ses livraisons de blé à la Russie.

La raison est la même qu'en août dernier, a expliqué un porte-parole de l'ambassade: la Russie a dépassé de 100 millions de dollars la ligne de crédit consentie par Ottawa pour l'achat de céréales.

Il y a trois mois, la suspension a duré deux semaines, jusqu'à ce que la Russie fasse des paiements sur sa dette et présente un calendrier des paiements futurs.

En plus de la marge de crédit de 1,5 milliard pour l'achat de céréales, le Canada a bloqué d'autres crédits, d'une valeur de 200 millions, pour des biens et services et l'achat d'autres aliments.

L'attaché de presse de l'ambassade, Perry Calderwood, a souligné que «la décision de suspendre ces lignes de crédit a été prise après mûre réflexion et après avoir laissé à la Russie amplement de temps pour remplir ses engagements de payer les arriérés».

Devises

Un autre diplomate a indiqué que le Canada ne livrerait pas les 560 000 tonnes de blé qu'il reste à expédier en 1992, en vertu du contrat signé par Moscou pour l'achat d'un minimum de cinq millions de tonnes par année.

La décision d'Ottawa est contenue dans une lettre du ministre des Finances, Don Mazankowski, au gouvernement russe.

La Russie, a-t-on fait remarquer, fait face à une grave pénurie de devises fortes à la suite d'une baisse de ses exportations et de sa production, causées par la transition du communisme à une économie de marché.

Une querelle prolongée entre le Canada et la Russie pourrait faire du tort aux agriculteurs de l'ouest canadien et aux transporteurs maritimes. Elle pourrait de plus affaiblir le prestige du président Boris Eltsine, qui lutte pour établir le libre-marché dans l'ancienne Union soviétique.

L'opposition met au compte de la mauvaise gestion le «trou» de 500 millions au budget de Québec

d'après la PC

Peu surpris par le manque à gagner de 500 millions qu'accusera vraisemblablement cette année le gouvernement du Québec, l'opposition y voit le résultat d'une mauvaise gestion combinée au contexte économique difficile.

Diverses sources gouvernementales rapportées hier par la Presse canadienne ont confirmé hier les informations de La Presse, selon lesquelles des revenus moins élevés que prévu, notamment au chapitre de la taxe de vente, for-

ceront Québec à réduire ses dépenses.

«On voit à quel point la machine administrative gouvernementale est coincée quand on regarde la chicane que se livrent la Société d'assurance automobile et la Régie d'assurance-maladie au sujet de la carte d'identité. C'est là qu'on voit à quel point on manque de coordination, que les ministres ne réussissent pas à imposer des mesures qui paraissent évidentes pour les contribuables», a déclaré hier le critique de l'Opposition, Jacques Léonard.

Selon lui, il y a beaucoup à fai-

re au chapitre du contrôle des dépenses et aussi à celui de la fiscalité.

Il a souligné que l'augmentation des dépenses autres que les salaires était très nettement au-dessus de l'inflation, ce qu'il considère tout à fait inadmissible. Il a souhaité d'autre part la tenue d'une sérieuse enquête sur les échappatoires fiscales qui sont largement responsables des problèmes financiers du gouvernement.

Il a aussi déploré que le gouvernement néglige de collecter tous les revenus que la loi lui permet, notamment à cause de la contrebande et du travail au noir.

Selon les indications fournies par le ministre du Revenu, Raymond Savoie, les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers ont peu varié par rapport aux prévisions formulées lors du dernier discours sur le budget du 14 mai dernier.

C'est surtout au chapitre de la taxe de vente que les recettes ont le plus diminué par rapport à ce qui avait été anticipé, indique le ministre.

Dans le dernier budget, le ministre des Finances prévoyait une hausse des ventes de l'ordre de trois pour cent alors que la hausse réelle sera plutôt de un pour cent selon les dernières statistiques.

UNE PERSPECTIVE «NOUVELLES»

Pulse à 18h et 23h30.

PULSE

parce qu'on n'est jamais trop informé.



Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président et éditeur

Claude Masson
éditeur adjoint

Marcel Desjardins
directeur de l'information

Alain Dubuc
éditorialiste en chef

Violence! Violence! Violence!

On ne peut plus se mettre la tête dans le sable pour se donner bonne conscience. La violence habite notre société.

Neuf morts violentes en une journée. C'est moins spectaculaire mais tout aussi grave que Polytechnique et Concordia.



Ce n'est pas Chicago, Los Angeles ou Washington mais, proportionnellement, c'est à la veille de la devenir.

A preuve:

- la criminalité sous toutes ses formes a augmenté de 16 p. cent en 1991 sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec, ce qui représente la plus importante augmentation du taux de criminalité depuis 1980, selon le rapport annuel de la SQ;
- le taux de crimes avec violence a grimpé de plus de 50 p. cent au Canada au cours des années 80-90, selon une étude de Statistique Canada couvrant la période 1962 à 1990;
- la fréquence des agressions sexuelles s'est accrue de 144 p. cent entre 1981 et 1990 tandis que les autres formes d'agressions ont augmenté de 57 p. cent durant la même période, selon le même document de l'agence fédérale;
- les agressions dans le métro de Montréal (crimes violents, viols, meurtres, coups de poings et bousculades) ont augmenté de 21 p. cent pour les neuf premiers mois de 1992, selon l'analyse de la Coordination du transport en commun de la STCUM;

● les vols qualifiés ou vols à main armée se sont accrues de 10,1 p. cent sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal au cours des cinq premiers mois de 1992 en raison, notamment, d'une hausse de 30,2 p. cent dans la partie est de l'île. Et les projections pour l'année entière font état de 3500 voies de fait graves, une hausse de plus de 1000 par rapport à 1989, selon le document des prévisions budgétaires 1993 du Service de police de la CUM déposé à la Commission de sécurité publique;

● le taux de criminalité a augmenté de 9 p. cent à Longueuil au cours de la dernière année, selon le rapport annuel du Service de police déposé au conseil municipal;

● 300 000 femmes, soit une sur dix, sont victimes de violence conjugale au Québec chaque année, selon un rapport préparé par le Centre de services sociaux du Montréal métropolitain;

● les vols à l'étalage constituent 54,2 p. cent des pertes de 500 millions de dollars subies par les commerçants durant un an, selon un sondage qui vient de réaliser le Conseil québécois du commerce de détail.

Ce n'est là qu'un relevé bien partiel de la situation. Le potentiel de violence sous toutes ses formes est élevé.

Les causes sont connues: crises sociales, économiques et politiques; mésententes inter-personnelles et familiales; accroissement des disparités entre classes sociales; éclatement des familles; désespoir des jeunes et des adultes qui n'ont plus confiance dans la vie; décrochage scolaire et abandon des pa-

rents; conflits incessants à tous les niveaux; injustices flagrantes; perte de valeurs fondamentales.

La société n'aime pas se dire qu'elle est rongée par le cancer de la violence sous toutes ses formes. Le constat est là.

Comment s'en sortir? Comment redevenir une société tolérante? Comment devenir agent de non-violence?

Il faut éviter la tentation de toujours chercher des coupables. Au premier chef, c'est notre comportement personnel qui est en cause. Si l'individu n'est pas violent, la société ne le sera pas. C'est une vérité de La Palice dont il faut se rappeler.

La société québécoise, déjà reconnue pour sa « joie de vivre », doit se mobiliser en faveur de la non-violence. Des organismes y travaillent. Une pétition comme celle de Virginie Larivière, qui préconise la non-violence au cinéma et à la télévision et qui a recueilli plus d'un million de signatures, est une belle réalisation. Mais les signataires doivent concrétiser leur geste symbolique en cessant de regarder ou de faire regarder des films violents. Il faut multiplier les initiatives du genre: dans sa rue, dans son quartier, dans son milieu de travail, dans sa localité.

Il y a urgence d'agir. C'est l'avenir même de notre société, de la qualité de vie des citoyens, de la réputation de nos villes qui est en cause.

Le Québec sera-t-il identifié comme une société ou la violence règne en maître? Si la réponse est affirmative, nous vivons dans une société en décadence.

Claude MASSON

Des citoyens ordinaires

On le sait, en théorie, mais c'est toujours réconfortant de le vérifier dans les faits: l'indépendance des tribunaux est sacrée mais, en dehors de leur fonction, les juges sont des citoyens ordinaires devant la loi. Et leur accès à la magistrature ne les soustrait pas à la responsabilité de leurs gestes passés.



Deux exemples récents viennent de le rappeler. D'abord celui du juge en chef de l'État de New York, Sol Wachtler, qui vient de démissionner après avoir été arrêté et accusé de harcèlement et de chantage auprès de son ancienne maîtresse. Plus près de nous, le juge Robert Sansfaçon, de la Cour du Québec, qui devra se présenter devant le comité de discipline du Barreau pour répondre d'actes posés en 1982 alors qu'il n'était encore qu'avocat.

Sans égard au fond de cette affaire, c'est la manœuvre d'esquive du magistrat et la décision du Tribunal des professions qui méritent de retenir l'attention. L'ex-procureur contestait en effet, au nom de l'indépendance de la magistrature, le droit pour le Barreau de disposer d'une plainte envers l'avocat qu'il a été en citant à comparaître le juge qu'il est devenu.

Le Tribunal des professions, chargé d'interpréter la loi régissant les corporations professionnelles, a fort heureusement refusé de confondre une nomination à la magistrature avec une absolution générale de tous les gestes antérieurs du nouveau juge. Il y va, explique le jugement, de la confiance des citoyens envers le système. Ils doivent être persuadés « qu'un juge demeure comptable de ses actes autres que ceux posés dans l'exécution de ses fonctions judiciaires ». De toute évidence, pense le tribunal, la perte de cette conviction compromettrait la crédibilité des tribunaux et mènerait directement à l'anarchie.

Cette décision ne fait pas qu'obéir à la plus élémentaire logique. Elle permet de souligner quelques principes fondamentaux dont on peut s'étonner qu'il soit nécessaire de les rappeler à un magistrat. Reste à souhaiter qu'il ne lancera pas dans d'autres procédures dilatoires en se prévalant de son droit d'appel. Le moins qu'on puisse attendre d'un juge, c'est bien qu'il laisse la justice suivre son cours.

Pierre GRAVEL

La couardise et la honte

Avec un incomparable sens du timing, la direction de Radio Canada a souligné le Jour du Souvenir en désavouant une série de reportages diffusés en janvier dernier et mettant en lumière des aspects méconnus — et controversés — de la participation canadienne à la Deuxième Guerre mondiale.



La bravoure et le mépris n'aura plus l'honneur des ondes radio-canadiennes, à moins de changements substantiels, averti le président de SCR, Gérard Veilleux. Joli cadeau pour tous les vétérans qui dénonçaient cette production, et qui sont allés jusqu'à embrigader le Sénat dans leur bataille. Mais leur victoire constitue aussi une belle démonstration de la couardise de notre télévision nationale, prête à plier l'échine devant le moindre grognement d'insatisfaction en provenance d'Ottawa...

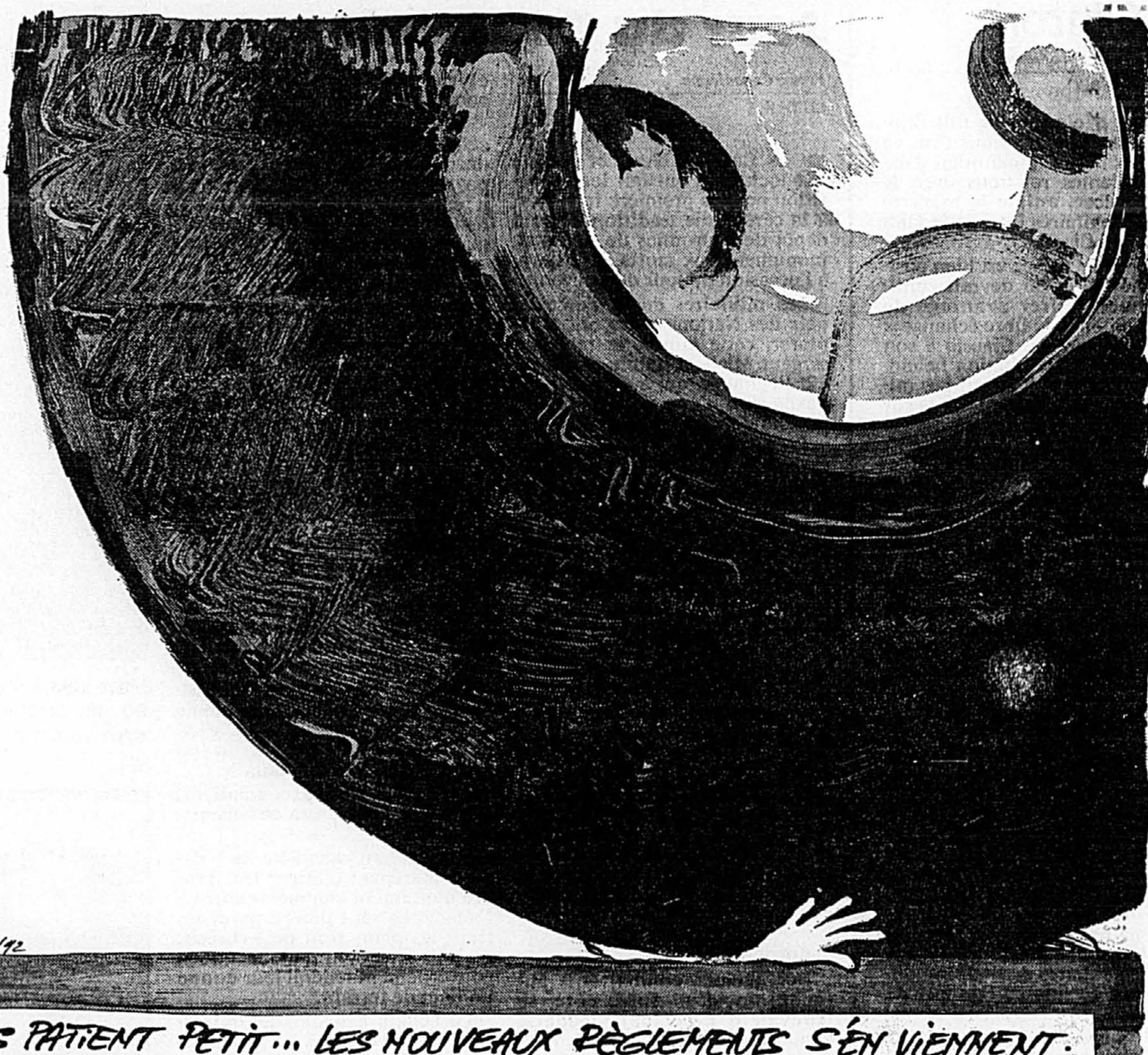
Qu'y a-t-il donc dans cette série pour qu'elle ait soulevé un tel brouhaha et provoqué la tenue d'une enquête sénatoriale? Précisons d'abord qu'elle a été tournée par deux journalistes émérites, les frères Brian et Terry McKenna, qui ont sciemment choisi de mettre l'accent sur des zones sombres de la Deuxième Guerre. Exemple: tout un pan de leur reportage porte sur le rôle de l'Aviation de bombardement (Bomber Command), qui avait pour mission de pilonner des objectifs civils allemands, à l'insu de tout le monde, y compris de milliers de soldats canadiens qui croyaient viser des cibles militaires. C'est surtout autour de ce volet de la série qu'a éclaté la controverse.

Devant le tollé, Radio-Canada a confié l'affaire à son ombudsman. Celui-ci conclut que la série contient des défauts majeurs. Sauf qu'il n'y relève pas d'erreurs importantes. Quelques inexactitudes, soit, et l'emploi selon lui abusif de la « dramatisation ». Au fond, ce qu'il reproche surtout aux reportages, c'est d'avoir montré un seul côté, le moins connu et le plus controversé, de la médaille.

Considérant que l'autre côté a eu amplement de place dans nos médias et livres d'Histoire, c'est précisément ce que les frères McKenna ont voulu faire. Et c'est leur droit le plus strict: le pluralisme et la liberté d'expression se nourrissent de versions contradictoires et d'éclairages divers. Et ce n'est quand même pas pécher par révisionnisme que de se demander s'il fallait à tout prix anéantir Dresde pour en finir avec le nazisme.

Mais au-delà du fait que la série ne faisait que lancer un débat légitime, au-delà aussi du honteux à-plat-ventrisme de M. Veilleux, toute cette affaire soulève une autre question: qu'est-ce que les sénateurs sont donc venus faire dans cette galère? Sinon faire planer l'ombre de la censure politique sur tous les médias qui auraient encore le culot de s'attaquer à des sujets susceptibles de leur déplaire...

Agnès GRUDA



GIÉARD 5/11/92

— SOIS PATIENT PETIT... LES NOUVEAUX RÈGLEMENTS S'EN VIENNENT.

DRÖITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

À propos de tabac

M. Claude Picher,

■ Votre chronique intitulée « Taxes, boucane et meurtre » appelle quelques commentaires; d'abord, je tiens à vous dire que je suis plus enclin à m'apitoyer sur les victimes (pour ne parler que de celles-là) d'incendies allumés par des fumeurs imprudents que sur les contrebandiers qui n'ont pas eu de chance; mais portons le débat sur un autre terrain.

Notre société a longtemps été ignorante de la véritable nature du tabagisme; cette ignorance explique et justifie les attitudes d'indifférence et de tolérance qui ont longtemps prévalu. Mais les choses ont changé et les connaissances que nous possédons maintenant nous enseignent qu'une société préoccupée de sa santé doit chercher à éliminer le tabagisme.

Vous conviendrez avec moi que la vérité est pénible lorsqu'elle est contraire à nos intérêts, mais je ne vois pas la manière suffisante pour la rejeter; donc, munie de ces connaissances, que peut donc faire la société?

Interdire purement et simplement ce produit qui est une matière dangereuse et dont la combustion (contrairement à celle du pétrole) est tout à fait inutile? Il faut répéter que ce produit, s'il n'était déjà présent, ne pourrait pas être introduit sur le marché aujourd'hui en raison de ses dangers. Une telle interdiction aurait été de bonne logique mais de mauvaise stratégie.

On a choisi plutôt de chercher à infléchir les comportements des citoyens par divers moyens:

- d'abord en faisant savoir à tous que le comportement nor-

mal est celui du non fumeur; en effet l'homme nait non fumeur et son organisme est conçu pour le rester. C'est dans cette optique que l'on voit des pressions pour la création de zones sans fumée: aire de travail, avions, restaurants, etc., et on peut prévoir que ce phénomène ira en s'accroissant.

Car on oublie trop souvent que la grande majorité de la population est abstinent et qu'elle désire qu'il en soit ainsi.

● ensuite en procédant à des campagnes d'information et d'éducation auprès de la population en général et aussi de populations cibles: en particulier les enfants et les adolescents. Si on veut dépolluer une rivière, il faut commencer à sa source. Si on coupe l'arrivage de nouveaux fumeurs, on peut prévoir l'élimination du problème à moyen terme.

● dans cette veine on tente aussi de rendre le produit hors d'atteinte du pouvoir d'achat des jeunes en augmentant le prix. Ceci est efficace; l'industrie en est consciente puisqu'elle met en circulation des petits paquets de 5 et 10 cigarettes, qui exigent un déboursé plus modeste et plus à la portée des bourses adolescentes. C'est de bonne guerre, me direz-vous... Oui, si on accepte que cynisme et marketing vont de pair.

Tant qu'à être sur cette piste, poussons la logique de votre argumentation jusqu'au bout: si cette industrie, créatrice d'emploi, génère tant de bénéfices à notre société, il faut la rendre plus productive encore et de concert avec les gouvernements, il faut réduire les prix au point de renverser le courant et concurrencer le tabac américain sur son propre marché; on peut se permettre de rêver et espérer que nos chers contrebandiers qui ne « connaissent pas de frontiè-

res » iront vendre notre camelote aux USA.

Nous garderons ainsi nos multinationales ici et nos adolescents pourront ruiner leur santé sans se ruiner.

Marcel BOULANGER, MD
Institut de Cardiologie
de Montréal

Cher Dr Boulanger,

■ Je ne suis pas certain que vous ayez bien lu. Votre lettre est d'abord une démonstration sur les dangers du tabagisme. Démonstration brillante et convaincante, comme toutes vos interventions sur le sujet. Le problème, c'est que je n'ai jamais mis cela en doute (si je pensais autrement, je n'aurais certainement pas arrêté de fumer il y a quelques années). Même si nous sommes sur la même longueur d'ondes, donc, sur les méfaits du tabagisme, il existe par ailleurs un véritable cancer social que nous n'avons pas le droit d'ignorer: c'est la montée spectaculaire de la contrebande, de la fraude, de la violence et du crime organisé, liée au commerce illégal de la cigarette. Cette plaie peut être directement attribuable au niveau abusif des taxes sur le tabac. Par ailleurs, personne n'a encore pu prouver que les taxes élevées ont eu un effet dissuasif significatif sur la consommation. Au-delà des anathèmes et des raisonnements ab absurdo, ma chronique se voulait tout simplement un appel au gros bon sens.

Claude PICHÉ

Que les consommateurs consomment

■ Le référendum peut à peine être rangé dans le dossier des « affaires classées » que déjà les ouragans économiques et autres calamités prévues par M.

Bourassa s'acharnent plus ou moins sur le territoire fleurdelisé et son homologue à la feuille d'érable.

Le référendum pan-canadien est en effet une infime cause de la lente reprise économique qui affecte notre pays. Il y a bien d'autres facteurs, notamment Maastricht et la crise monétaire qui touchent nos voisins européens; ils font tous augmenter les taux d'intérêts et perdre de la valeur au dollar canadien, alors que le contraire devrait normalement se produire dans un contexte de reprise économique.

Et que font les consommateurs canadiens pendant ce temps? Rien. Tout en critiquant l'entente de Charlottetown qui semble de première importance aux yeux de la province, ils laissent aux dirigeants politiques le soin de porter le fardeau de la reprise économique (notons que ces mêmes politiques sont ceux qui font l'objet de nombreuses critiques souvent épineuses depuis le début de la campagne référendaire.)

Le pays doit ouvrir ses yeux depuis trop longtemps fermés sur l'économie à cause de la campagne, elle-même très accaparante. En tant que citoyens responsables et avertis vivant dans une société de consommation, nous devons remplir nos rôles de consommateurs. C'est-à-dire... CONSOMMER. C'est une action qui peut faire mal au plan de l'endettement personnel mais qui peut porter ses fruits dans l'avenir.

Alors cessez de croire qu'à ce prix-là c'est non et dites-oui à une consommation accrue... pour un avenir économique prometteur.

Sylvie DE BELLEFLEUR
Patricia GAUTHIER
Étudiantes en 1^{re} année
de collégial
Collège de l'Assomption.

Opinions



La Croix-Rouge souligne que des épreuves de laboratoire sont effectuées sur chaque don de sang afin de dépister les marqueurs de la syphilis, des virus du sida et diverses autres maladies. PHOTOTHÈQUE La Presse

Sang contaminé: le point de vue de la Croix-Rouge

La Société canadienne de la Croix-Rouge a émis, il y a une semaine, ce communiqué pour exposer ce point de vue dans l'affaire du sang contaminé.

En réponse aux articles publiés dans les médias québécois, la Société canadienne de la Croix-Rouge désire émettre la déclaration suivante. La Société est d'avis qu'il n'est pas approprié de faire des commentaires sur la situation dans d'autres pays ou sur d'autres programmes du sang. La Société ne peut discuter de questions qui sont actuellement devant les tribunaux. Le système judiciaire constitue la tribune appropriée pour résoudre de telles questions complexes d'ordre médical. La Société aimerait cependant apporter les précisions suivantes.

LES FAITS

Au Canada, il n'y a actuellement aucun établissement de fractionnement pour manufacturer les facteurs de coagulation. Le Bureau des produits biologiques est l'organisme réglementaire qui établit les normes pour tous les produits de fractionnement utilisés au Canada; ces normes prévoient que les facteurs de coagulation doivent avoir subi une inactivation virale.

La décision de fournir des facteurs de coagulation traités par la chaleur n'a pas été prise unilatéralement; elle a été prise lors d'une conférence consensuelle sur les produits sanguins à laquelle assistaient des représentants des organismes suivants: le Comité canadien du sang qui comprenait des représentants des ministères de la Santé de toutes les provinces et des territoires, la Société canadienne de l'hémophilie, la Société canadienne de la Croix-Rouge, le Comité consultatif national des Services transfusionnels, l'établissement de fractionnement, le Comité consultatif national sur le sida, le Bureau des produits biologiques de Santé et Bien-être social Canada, le Laboratoire de lutte contre la maladie, ainsi que d'autres experts.

Ce groupe en est arrivé au consensus suivant:

- la mise en circulation de facteurs de coagulation traités par la chaleur pouvait commencer au Canada à partir de mai 1985.
- la mise en circulation complète, selon le plan élaboré par les membres du groupe, devait être terminée dans les huit semaines qui suivaient.

L'hémophilie est une maladie grave qui menace la vie du sujet atteint; il n'était donc pas possible de retirer de la circulation tous les facteurs de coagulation non traités par la chaleur avant que des produits de remplacement ne soient offerts. Le Comité consultatif médical et scientifique de la Société canadienne d'hémophilie a participé à la mise au point des critères régissant l'utilisation des facteurs de coagulation traités et non traités par la chaleur pendant la période de transition.

La mise en circulation complète était terminée en juillet 1985, soit la date qui avait été prévue lors de la conférence consensuelle sur les produits sanguins. À ce moment, tous les facteurs de coagulation non traités par la chaleur, encore en stock au Canada, ont été rappelés systématiquement. Les hémophiles et les centres de traitement ont pu alors échanger leurs stocks de facteurs de coagulation pour des facteurs de coagulation traités par la chaleur.

SÛRETÉ DES FACTEURS DE COAGULATION

La Société canadienne de la Croix-Rouge a des mesures de sécurité rigoureuses afin de protéger l'approvisionnement en sang. Avant de faire un don de sang, chaque donneur doit remplir un questionnaire détaillé et rencontrer une infirmière pour une entrevue de sélection. Le formulaire d'auto-exclusion est un document confidentiel qui permet au donneur d'indiquer si son sang doit être utilisé pour le traitement des patients. De plus, des épreuves de laboratoire sont effectuées sur chaque don de sang afin de dépister les marqueurs de la syphilis et des virus du sida (VIH-1 et VIH-2), de l'hépatite B, de l'hépatite C, et du

HTLV-1 (virus de la leucémie humaine à lymphocytes T de type I).

- Les facteurs de coagulation (le Facteur VIII et le Facteur IX) utilisés par les hémophiles sont traités chimiquement pour obtenir l'inactivation virale.
- Au cours des cinq dernières années au pays, plus de 300 millions d'unités de facteurs de coagulation ont été transfusés sans que le moindre accident de transmission de maladie virale ne soit signalé.

RAPPEL DES PRODUITS SANGUINS

Une procédure systématique faisant appel à plusieurs intervenants du système de santé est en place pour le rappel des produits sanguins au besoin.

- Dès réception d'un avis pour le rappel d'un produit, le siège social de la Société canadienne de la Croix-Rouge avertit immédiatement les 17 centres de transfusion partout au pays, et leur fait parvenir des renseignements écrits dans les six heures.
- Par la suite, les centres de transfusion téléphonent immédiatement à tous les hôpitaux et à tous les centres de santé qu'ils desservent et confirment par écrit ces renseignements auprès de chaque hôpital et de chaque centre dans les 24 heures.

La démarche complète doit prendre moins de 30 heures.

- Après avoir été informés par les centres de transfusion de la Croix-Rouge, les hôpitaux doivent vérifier leurs stocks et informer ensuite les patients en communiquant directement avec ces derniers ou avec les médecins traitants.
- Les hémophiles qui ont en leur possession des produits sanguins obtenus de leur centre de traitement doivent vérifier les numéros de lot et retourner les produits.

MISE EN PLACE DE L'ÉPREUVE DE DÉPISTAGE DU VIH

La mise en place d'épreuves de dépistage des anti-VIH (sida) ainsi que la date du début de ces épreuves ont été décidées par le Comité consultatif national sur le sida, le groupe de travail fédéral-provincial formé de directeurs en santé publique (Groupe de travail concernant les épreuves sur les rétrovirus associés au sida), le Comité canadien du sang (composé de représentants de tous les ministères de la Santé) et la Société canadienne de la Croix-Rouge.

Comme on le lui avait demandé, la Société canadienne de la Croix-Rouge a présenté, le 1er mai 1985, un plan pour la mise en place de ces épreuves au Laboratoire de lutte contre la maladie, Santé et Bien-être social Canada. La mise en place de ce plan a nécessité une période de trois mois. Le financement a été accordé le 1er août 1985 et la mise en place complète a été réalisée le 1er novembre 1985.

En novembre 1985, chaque don de sang était soumis à des épreuves de dépistage des anticorps du VIH.

NOTIFICATION

En mars 1983, la Société canadienne de la Croix-Rouge a émis un communiqué demandant aux personnes appartenant aux groupes à risque pour le sida de ne pas donner de sang. De plus, une campagne d'information a été menée afin de sensibiliser les groupes à risque.

En mars 1987, la Société canadienne de la Croix-Rouge a émis un communiqué à l'intention des personnes qui ont reçu du sang et des produits sanguins entre 1978 et novembre 1985 et qui s'inquiétaient de leurs état de santé. La Société leur recommandait alors de consulter leur médecin qui pourrait demander un test de sang.

La Société canadienne de la Croix-Rouge continue à surveiller et à évaluer les progrès scientifiques, à participer à la recherche et à travailler en étroite collaboration avec les organismes consultatifs nationaux et internationaux.

La Société canadienne de la Croix-Rouge tient à préciser qu'elle a toujours entretenu d'excellentes relations avec la Société canadienne de l'hémophilie. La Société canadienne de la Croix-Rouge appuie la mise en place d'un établissement de fractionnement au Canada pour la préparation des facteurs de coagulation.

Il faut passer de l'Etat Obélix à l'Etat Astérix

L'auteur, vice-président de Samson Bélair Deloitte & Touche International, prononçait cette semaine une allocution devant la Chambre de commerce de Montréal, dont nous publions ici d'importants extraits.

PIERRE S. PETTIGREW

Le Québec devra rompre avec l'État québécois actuel qui n'a cessé de s'alourdir avec le temps. Trop de ministères sont devenus des institutions fossilisées, presque des États en eux-mêmes qui, par le biais d'une gestion verticale, imposent leurs décisions prises par des bureaucraties distantes à des réalités industrielles et régionales qu'elles connaissent mal. Qui plus est, ces programmes et ces politiques sont souvent pensés en vase clos, sans coordination interministérielle et sans possibilité d'adaptation pour des réalités particulières.

Si l'État n'est plus l'entrepreneur et le moteur du développement économique et qu'il devient le catalyseur et l'accompagnateur de ce développement, il doit devenir plus léger, plus flexible, plus intelligent, et meilleur stratège. Il doit également coûter moins cher et libérer des ressources pour que la société civile et le secteur privé puissent assumer les fonctions d'entrepreneur. Il faut passer de l'État Obélix, présence musculaire, à l'État Astérix, présence cérébrale, plus rusée, plus fûtée.

Notre économie n'a aucune chance de devenir compétitive si l'État ne devient pas lui-même compétitif. La compétitivité de l'État représente le principal objectif des années 90. Nous devons bien sûr maintenir le cap sur l'assainissement des finances publiques. Pour le moment, l'État consomme tellement de capital qu'il augmente le loyer de l'argent pour l'entreprise. Ainsi, il retarde des décisions d'investissement importantes et urgentes. Et, en ce moment, l'État nous coûte trop cher pour ce que nous en retirons.

En éducation, par exemple, nous sommes l'une des sociétés dans le monde où le gouvernement investit le plus et c'est bien. Mais, avec une année scolaire de 180 jours contre, par exemple, 220 jours en Corée du Sud, un décrochage scolaire de plus de 35% avant la fin du secondaire et un taux de réussite de seulement 36% au cégep, il est évident que nous ne retirons pas de notre investissement un rendement acceptable. Pourtant la formation de notre main-d'œuvre est essentielle pour le développement d'une économie où la connaissance devient fondamentale.

Du côté de la gestion de l'information, l'État doit aussi faire des progrès sensibles. L'État peut faire énormément pour la qualité de l'information au service de l'entreprise, notamment en matière de technologie et de marchés extérieurs, mais à condition de gérer efficacement en fonction de ses clientèles.

L'État doit aussi développer une véritable politique commerciale qui ait une portée stratégique. Cela seul améliorera nos marchés de l'Ontario et des États-Unis encore remplis d'entraves.

Horizontalité / verticalité

Plus fondamentalement, l'État doit modifier sa gestion de manière radicale. Ce n'est pas du moins-État qu'il faut, mais du mieux-État. Il doit rapidement remplacer sa gestion à la verticale par une gestion horizontale, plus légère, plus intelligente, plus intégrée, plus orientée vers les résultats. Les grappes industrielles et la planification stratégique régionale feront faire un grand pas vers la gestion horizontale.

Le concept de grappe industrielle, en incitant les entreprises d'un même secteur à travailler ensemble et à développer des solidarités permettra des échanges utiles d'information et l'identification de besoins communs. Parfois, ces entreprises choisissent de répondre ensemble à ces besoins, par exemple en formation, en analyse des marchés extérieurs et en recherche et développement. Et, une fois qu'une industrie aura identifié ses besoins et établi ses priorités, l'État devra coordonner son action et ses interventions pour s'adapter à l'industrie. Ce ne sera plus à l'entreprise de tenter de s'ajuster à des programmes universels. Dans la mesure où l'État et l'industrie arriveront à opérationnaliser cette politique, on accomplira un grand pas dans la voie de la gestion horizontale; mais bien des ministères hésitent à s'engager sur cette voie pour le moment soucieux qu'ils sont de ne pas partager leur pouvoir.

Les grappes doivent également intégrer l'industrie du Québec à l'économie nord-américaine et même mondiale. Je dirais même inévitablement car, en réalité, il n'y a pas de grappes au Québec. Nous avons des raisins, superbes à l'occasion, mais qui doivent trouver leur place dans des grappes qui dépassent l'espace économique québécois. Ici, je n'entends pas seulement les besoins de marchés extérieurs de nos entreprises mais les besoins d'alliances stratégiques, de partenariats financiers, technologiques et de production.

Il n'y a pas de grappe aérospatiale au Québec, mais il y en a une entre le Québec, l'Ontario et l'Alberta. Il nous faut travailler ensemble dans ce secteur dynamique et d'avenir. La grappe pharmaceutique est à la fois au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et au Massachusetts. Les industries de l'équipement de transport urbain du Québec et de l'Ontario pourront faire de grandes choses dans le monde si elles coopèrent et, dans ces secteurs, nous avons un bon départ avec les partenaires de Bombardier, UTDC, de Havil-



Parmi les chefs de file du virage technologique, Northern Telecom figure en bonne place. Ici, M. Chahram Bolouri, directeur des opérations optonumériques surveille le travail d'un vérificateur. PHOTOTHÈQUE La Presse

land au Canada et ses entreprises d'Irlande et de Belgique.

La planification stratégique régionale

Les grappes industrielles demeurent trop la chasse gardée de l'administration centrale. La région devra se les approprier et leur imprimer un mouvement du bas vers le haut à partir de la réalité de l'entreprise et non du haut vers le bas à partir de Québec comme c'est actuellement le cas. La région comme espace reste à être créée au Québec mais elle deviendra bientôt le lieu d'une nouvelle synthèse des sociétés civile et politique où se redéfinissent le lien et la dynamique entre l'économie, le social et le politique.

Partout à travers le monde, la mondialisation est accompagnée de régionalisation.

La planification stratégique régionale vise à dépolitiser le développement régional en forçant les intervenants à faire des choix selon des critères objectifs découlant d'un diagnostic des forces et des faiblesses régionales et d'une analyse de leur environnement. La région définira ainsi sa vocation-mission et, ici comme pour l'industrie, l'État progressera dans la voie de la gestion horizontale en adaptant ses interventions selon les besoins exprimés par le client, c'est-à-dire la région.

C'est donc une logique économique qui à terme remplacera la logique politique et administrative. Pour les régions qui, à l'heure actuelle, sont plus malheureuses dans le Québec que le Québec ne l'est dans le Canada, un tel virage est essentiel. Les entreprises régionales seront davantage mises à contribution dans la démarche et permettront aux régions de se prendre en main et de jouer leur rôle dans l'économie du Québec. Mieux dans leur peau, elles pourront être plus solidaires de Montréal et de son rôle à la fois crucial et particulier au Québec.

Montréal, ville nord-américaine

Ainsi, Montréal pourra concentrer ses efforts sur la place particulière qu'elle seule peut occuper au Québec en tant que pôle économique tout au haut de la hiérarchie technologique du nouvel ordre mondial. Montréal n'est pas seulement la métropole du Québec. Elle doit redevenir une grande ville d'Amérique du Nord.

Si le Québec ne veut pas être condamné aux tâches et aux fonctions les moins nobles de la nouvelle répartition du travail et de la production dans le monde, un redéploiement industriel doit en changer la géographie. Sauf pour la production de biens de haute technologie, Montréal ne peut plus s'engager dans les fonctions de fabrication et d'assemblage. Ces fonctions reviennent aux régions.

Avec quatre universités, des hôpitaux universitaires, 450 centres de recherche, 200 firmes de génie-conseil et 100 entreprises oeuvrant dans les secteurs de pointe comme l'aéronautique et l'aérospatiale, les télécommunications, les sciences pharmaceutiques et médicales, l'informatique et les sciences de l'information et la biotechnologie, Montréal possède un bassin de connaissances et une masse critique de chercheurs qui la placent en amont de la hiérarchie urbaine.

Montréal, ville bilingue et multinationale peut accueillir des scientifiques étrangers dont nous avons besoin pour compléter nos équipes et concevoir et mettre au point de nouvelles technologies et de nouveaux produits. Montréal deviendra ainsi moins dépendante des rythmes de croissance décidés à Toronto ou à Boston, comme c'est malencontreusement le cas lorsqu'elle se cantonne dans les fonctions de fabrication et d'assemblage.

Montréal doit s'engager plus à fond dans les créneaux tels que les technologies de l'information, les télécommunications, l'aéronautique notamment l'aérospatiale, la biotechnologie, la micro-électronique, les industries de l'environnement à la limite de l'équipement de transport urbain. Les chefs de file de ce virage technologique sont bien connus: Northern Telecom, AES Data, Micom, SPAR Aérospatiale, Marconi, CAE Electronique, Téléglobe, CGI, DMR, l'agence spatiale.

Une industrie de pointe dans les services est également de plus en plus importante pour la compétitivité d'une économie. La compétitivité du manufacturier dépend de plus en plus des services de gestion à sa disposition, de l'accessibilité de l'information dont il a besoin. Le tertiaire moteur est également un créneau de prédilection pour Montréal: l'informatique, l'ingénierie, la gestion, la finance, les assurances, les transports, les communications sont essentiels au virage technologique.

Si Montréal fait bien sa tâche, il se produira un réaménagement de l'espace québécois et la solidarité entre Montréal et les régions sera renforcée.

L'après-Québec Inc.

La bonne utilisation stratégique d'un capital de plus en plus difficile à attirer est aussi très importante pour la compétitivité de notre économie. La Caisse de dépôt et placement de l'après-Québec Inc. doit changer ses stratégies d'investissement. Sensible au développement des grappes et des régions, elle doit en tenir compte dans ses décisions dont la logique doit être économique et non politique. Il ne s'agit pas d'interventionnisme étatique: la Caisse, tout simplement, assurera mieux en s'internationalisant le 2e volet de sa mission lié à l'essor économique du Québec.

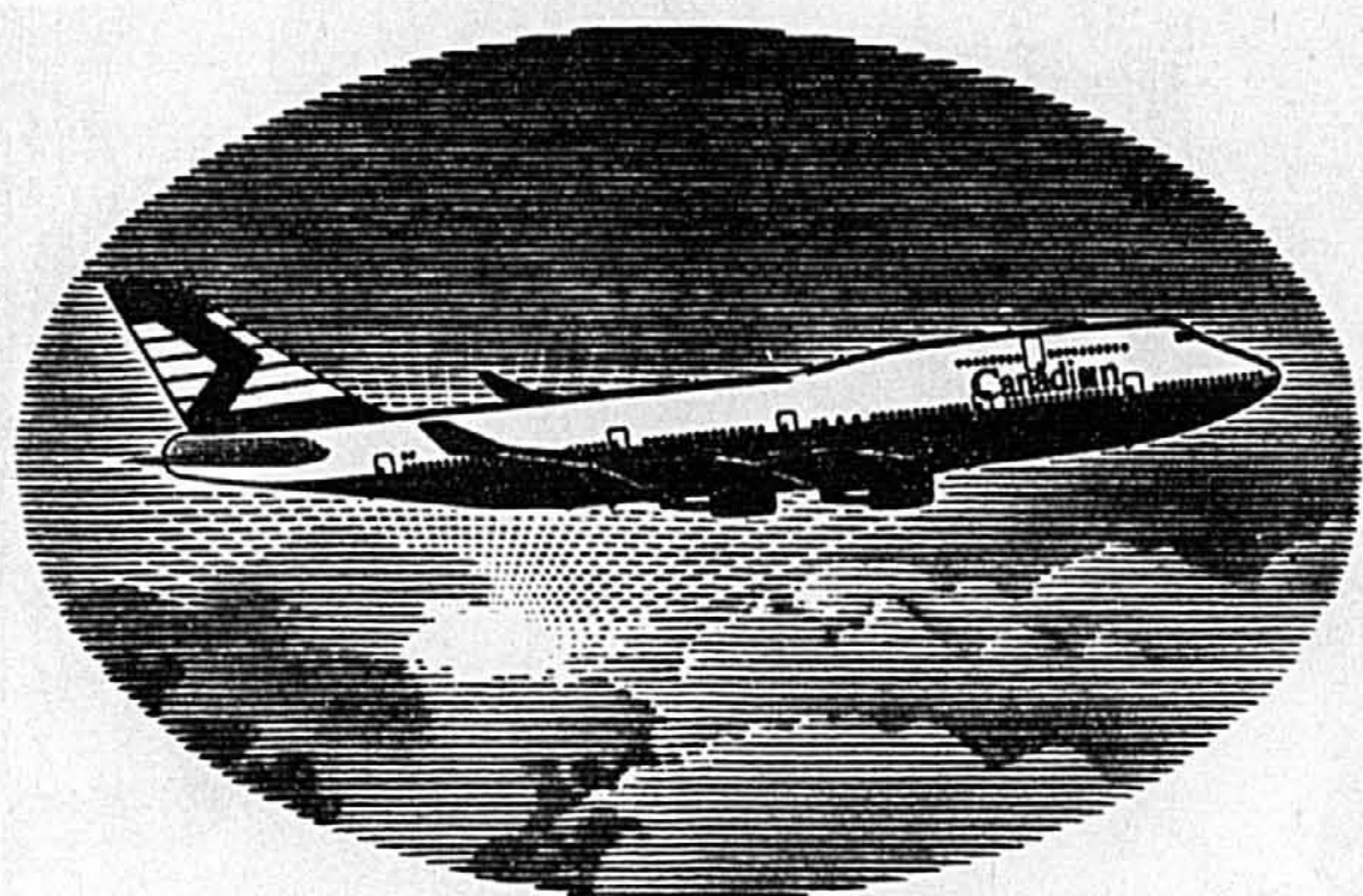
La Caisse devra investir à l'étranger de façon à établir des réseaux qui permettront d'identifier des partenaires pour l'entreprise québécoise et d'identifier éventuellement de futurs investisseurs chez nous. Tout en respectant l'accord de libre-échange, elle pourrait par exemple investir dans des réseaux de distribution dans certaines parties des États-Unis pour des produits stratégiques susceptibles de contribuer au développement du Québec. Et des réseaux qui pourraient également intéresser des exportateurs européens, ce qui donnerait un contenu au vieux rêve de faire du Québec une plaque tournante entre l'Europe et l'Amérique du Nord.

Le courage, la lucidité et les choix judicieux des dirigeants politiques et économiques des années 60 ont permis au Québec de rattraper une bonne partie du retard que nous accusons par rapport à l'Ontario et au reste du continent. Nous avons fait des progrès considérables depuis 30 ans et développé des atouts remarquables et des avantages comparatifs qui nous permettent de considérer l'avenir avec optimisme.

Une chose est sûre, néanmoins: l'espace économique et l'espace politique du Québec coïncident de moins en moins. Québec Inc. ne suffit plus. Et surtout, nous sommes dans un tout autre monde que celui de 1960 à 1985. Le monde a changé depuis 30 ans; il est bouleversé depuis 5 ans. Et cela nous oblige à faire une nouvelle révolution tranquille. La première aura été la modernisation d'une société vieillotte avec une révolution centrée sur ses réalités internes par la création d'institutions publiques et d'un État moderne.

La prochaine révolution sera celle de son ouverture sur le monde et de son intégration dans cette vaste restructuration mondiale en tenant compte de la nouvelle géographie économique et industrielle des années 90. Le Québec a tous les atouts pour réussir.

**PETITES
EXTRAVAGANCES
À PRIX
follement
RAISONNABLES.**



Vous n'avez plus d'excuses. Nous offrons des tarifs tellement raisonnables que vous pouvez vous permettre de prendre des vacances cette année. Voyez vous-même les prix de certaines destinations. Ne ratez pas une telle occasion de rendre visite à vos amis et faites vos réservations dès aujourd'hui! Les places vont vite s'envoler. Appelez votre agent de voyages ou Canadien International au 847-2211.

De Montréal

Aller et retour avant le 16 décembre 1992

TORONTO
171\$

HALIFAX
295\$

QUÉBEC
180\$

SEPT-ÎLES
299\$

VAL-D'OR
219\$

CALGARY
319\$

ROUYN/
NORANDA
219\$

EDMONTON
439\$

BAGOTVILLE
234\$

VANCOUVER
439\$

BAIE-COMEAU
277\$

VICTORIA
494\$

Canadien
VA plus LOIN

Le nombre de places est limité selon les disponibilités. Les tarifs indiqués ne s'appliquent pas à tous les vols ni à tous les jours de la semaine. La plupart des tarifs s'appliquent aux départs effectués en semaine. Les taxes sont en sus. Des conditions relatives à la durée maximale et minimale de séjour, à l'achat des billets à l'avance ou autres peuvent s'appliquer. Canadien est une marque déposée des Lignes aériennes Canadien International Inc.



Keith Meinhold, âgé de 30 ans, photographié sous le porche de sa résidence de Palo Alto en Californie, a obtenu sa réintégration dans l'armée américaine à la suite de la décision mardi de la cour fédérale.

PHOTO AP

Un juge remet en cause les règles de l'armée américaine concernant l'admission des gays

Associated Press
WASHINGTON

■ Ce pourrait bien être la plus importante décision affectant l'armée américaine depuis que Harry Truman autorisa en 1948 l'entrée des Noirs: le Pentagone a finalement accepté — sous la contrainte d'un tribunal — de réintégrer un marin qui avait été renvoyé en août après avoir avoué son homosexualité à la télévision.

L'issue de la procédure judiciaire reste incertaine mais le président-élu Bill Clinton a promis d'annuler l'interdiction faite depuis la Deuxième Guerre mondiale aux homosexuels de servir dans les forces armées.

L'armée ne fait cependant pas grand-chose pour préparer les 1,8 million de militaires à un tel changement. Le sujet est si sensible que «personne ne veut y toucher», reconnaît un officier.

Le Pentagone fut pris par surprise mardi quand un juge de district de Los Angeles a confirmé son ordre — donné vendredi dernier mais non respecté — de réintégrer Keith Meinhold, 30 ans. Ce dernier doit se présenter jeudi à la base de Moffett, près de San Francisco, pour reprendre son poste d'instructeur au maniement des sonars.

Cette décision ne devrait toutefois pas avoir de répercussions immédiates sur l'interdiction générale de l'armée. Le juge de Los

Angeles n'a en effet pas tranché l'affaire sur le fond et un haut responsable du Pentagone relevait en particulier qu'il n'avait pas déclaré inconstitutionnelle la politique en la matière de l'armée.

Environ 14 000 hommes et femmes ont été rejetés des services armés pour homosexualité ces 10 dernières années. Et les partisans d'un changement de politique mettent beaucoup d'espoir dans l'arrivée au pouvoir de M. Clinton, dont ils espèrent qu'il tiendra sa promesse dans les premiers jours de sa présidence.

Dans le passé, les tribunaux ont reconnu la validité de la directive du Pentagone, qui stipule que «l'homosexualité est incompati-

ble avec le service militaire» et que la présence d'homosexuels dans l'armée entraverait «la discipline, le bon ordre et la moralité». En privé, des officiers de haut rang disent aussi craindre une vague de démissions en cas d'autorisation des homosexuels.

Un officier estime toutefois qu'il suffirait en fait d'un programme éducatif expliquant aux militaires le style de vie des homosexuels et comment s'y ajuster. «On nous a autorisés, par décision de justice, à devenir homophobes», remarque-t-il. Il juge que la cohabitation serait possible pour autant que tout militaire ayant un comportement improprie — harcèlement des homosexuels ou avances sexuelles indues — soit exclu de l'armée.

L'Église catholique lance un catéchisme universel, le premier en quatre siècles

Agence France-Presse
PARIS

■ Le nouveau catéchisme universel, premier du genre à être élaboré par l'Église catholique depuis quatre siècles, sera publié lundi en France, et traduit dans de nombreuses langues, ont annoncé à l'AFP les éditions Mame.

Co-publié par Mame (spécialisée dans les livres religieux) et Plon (grand public), le *Catéchisme de l'Église catholique* se veut

une «témoignage écrit de l'identité chrétienne» et entend divulguer «le message chrétien dans son intégralité et sa totalité».

Il n'aura pas fallu moins de sept années de travail à une équipe de sept rédacteurs — tous cardinaux et évêques, dont un Français, Mgr Jean Honoré, évêque de Tours — et 24 000 amendements (proposés par les Conférences épiscopales du monde entier) pour mettre à un point final à ce catéchisme, approuvé par Jean-Paul II le 25 juin.

Si cet ouvrage n'est «pas uniquement un document romain émanant de Rome ou de Jean Paul II», comme le précise l'Association pour la promotion du catéchisme de l'Église catholique (qui vient de se créer avec la participation notamment d'académiciens français), il apparaît quand même comme l'une des plus ambitieuses réalisations du pape en matière d'unification de la foi à l'échelle mondiale.

L'idée de ce catéchisme (le dernier date du Concile de Trente en

1566) est née en 1985 lors d'un synode des évêques ayant pour but de faire le point sur Vatican II, 20 ans après la tenue de ce dernier (1962-65).

L'ouvrage est également un succès pour la francophonie puisque sa version originale a été rédigée en français, dont a déjà été tirée une version latine. Selon Antoine Rosteau, directeur général de Mame, la raison en est que le français était la langue commune des évêques et cardinaux rédacteurs.

Le catéchisme de l'Église catholique se présente en quatre parties: le Credo (les Sacraments), les positions de l'Église sur les problèmes éthiques, sociaux, économiques — la relation à Dieu dans la prière — qui sont autant de «points de repère» et «lignes de réflexion» donnés par l'Église tant à ses évêques qu'à un large public.

La troisième partie de l'ouvrage — l'Église face aux problèmes éthiques, sociaux et économiques — est particulièrement attendue par le public puisqu'elle couvre des champs aussi sensibles que ceux des droits de l'Homme, la justice sociale, la bio-éthique, la morale sexuelle... et même si, dans tous ces domaines, le catéchisme n'offre pas de «scoops» mais plutôt un exposé clair des options de l'Église.

Ainsi, les rédacteurs de l'ouvrage rappellent-ils que «les citoyens doivent autant que possible prendre une part active à la vie publique». «La soumission à l'autorité et la coresponsabilité du bien commun exigent moralement le paiement des impôts, l'exercice du droit de vote, la défense du pays», ajoutent-ils. Le catéchisme commande également aux «nations mieux pourvues (...) d'accueillir autant que faire se peut l'étranger en quête de sécurité et des ressources vitales qu'il ne peut trouver dans son pays d'origine».

L'ouvrage rejette par ailleurs, comme «contraire au dessein de Dieu», «toute forme de discrimination (...) qu'elle soit fondée sur le sexe, la race, la couleur de la peau, la condition sociale, la langue ou la religion».

Sur le plan éthique, «l'euthanasie directe» (donner la mort) est catégoriquement rejetée car «moralement irrecevable», mais le «refus de l'acharnement thérapeutique» (dans certaines circonstances, on peut accepter de ne pas empêcher la mort) «peut être légitime».

Enfin, le catéchisme traite également des rapports entre l'Église catholique et les autres religions, la superstition et la magie, la science, la génétique, la liberté, la peine de mort, la légitime défense, l'environnement, le travail, la propriété, la famille, les animaux...

Economisez jusqu'à
50 % ET PLUS

VENEZ FÊTER
LE 7^e ANNIVERSAIRE
des boutiques *Yves Rocher*

AU CANADA

Choisissez parmi 70 produits
en spécial à **770\$
ch.**

Obtenez 3 mini-produits
Pivoine GRATUITS
à l'achat de 15\$ et plus

Courez la chance
de gagner
**UNE SEMAINE
DE VACANCES
À PARIS**

Jusqu'au 14 novembre 1992 dans les boutiques *Yves Rocher*:

Ste-Catherine et Peel, 6628, Plaza St-Hubert, Place Alexis-Nihon, Promenades de la Cathédrale, Mail Champlain, Promenades St-Bruno, Place Longueuil, Place Versailles, Centre Rockland, Galeries Rive Nord, Carrefour du Nord, Carrefour Laval, Fairview Pointe-Claire, Carrefour Angrignon.

UNE PRIME PAR PERSONNE



Yves Rocher
La beauté par les plantes

J186238

Tombouctou, une ville bien réelle, devenue malade de pauvreté et d'isolement

L'auteur est journaliste à l'hebdomadaire *Les échos de Bamako*, au Mali. Il a séjourné à La Presse dans le cadre d'un stage. Il a remarqué que les Québécois parlent souvent de Tombouctou comme du bout du monde. Or, cette ville existe. Boubakar la connaît bien... Il nous la situe.



BOUBAKAR SANGARÉ
collaboration spéciale

au Canada comme ailleurs, signe d'isolement et d'éloignement.

Mais c'est Tombouctou qui fait en grande partie l'histoire du Mali et même, j'ose le dire, l'histoire de l'Afrique. Une histoire qui n'a ni début ni fin, comme on le dit à Tombouctou. Ainsi, en 1990, une partie de la population tombouctienne, les Touaregs, prirent les armes et déclenchèrent une farouche rébellion contre la dictature militaire. Une rébellion qui coûtera des centaines de vies humaines aussi bien pour l'armée régulière que du côté des rebelles touaregs.

Un an après, le Mali entier se souleva contre la dictature du général Traoré. Ainsi le 26 mars 1991, la révolution populaire malienne aura raison de la dictature et une nouvelle ère de reconstruction nationale, de justice, s'ouvrira pour le pays. Un gouvernement de transition s'installera jusqu'au 8 juin dernier où, pour la première fois dans l'histoire du Mali, un gouvernement démocratiquement élu s'installe au pouvoir.

Ce n'est cependant pas la fin de la rébellion touarègue et encore moins de la misère de Tombouctou. Un pacte national sera signé entre le gouvernement et les rebelles touaregs. La paix, apparemment, semble se réinstaurer dans les régions du nord mais Tombouctou est toujours malade.

Malade d'une insécurité totale régnant dans la zone, malade d'une pauvreté devenue une fatalité, malade d'un isolement hélas! devenu réalité.

Mais non! Je ne viens pas de Tombouctou-là qui n'existe d'ailleurs pas. Je viens du Tombouctou réel et qui est aujourd'hui aussi proche du Québec que n'importe quelle autre ville du monde.

En effet, mon Tombouctou natal est situé au nord du pays (le Mali) et constitue une des plus vieilles villes de l'Afrique. Porte du désert, Tombouctou a été fondée en l'an 1100 par une vieille femme nommée Bouctou. Celle-ci vivait auprès d'un puits, de l'unique puits situé au cœur du Sahara.

Ainsi, les Arabes et Touaregs qui venaient abreuver leurs animaux avaient baptisé le lieu de Tim Bouctou (Le puits de Bouctou) d'où le nom actuel de Tombouctou. Très vite, Tombouctou ou Tombouctou devint un important centre de commerce entre le Soudan et les pays arabes, car c'était là que s'effectuaient les échanges de sel gemme, de chameaux contre de l'or et d'autres produits. L'Islam y fit par la même occasion une forte pénétration car les échanges commerciaux étaient conditionnés par les Arabes à la pratique de cette religion.

Au 16^e siècle, la petite ville qui grossissait de jour en jour et qui atteignait déjà les 10000 habitants sera prise par un sultan marocain nommé El Mansour. Au 18^e siècle, Tombouctou devenait une des plus importantes villes d'Afrique et sa population atteignait les 100 000 personnes, comme celle du Caire en Egypte. Carrefour des civilisations, des érudits.

Des explorateurs français, anglais et allemands se lancèrent dès les débuts du 19^e siècle à la recherche de Tombouctou, qui sera atteint en 1828 par le Français René Caillié et, plus tard, en 1853 par l'Allemand Barth et la même année par l'Anglais Alexander Gordon-Lain. En 1893, Tombouctou sera occupé par les Français et cela jusqu'en 1960, date d'indépendance de la république du Mali.

Du coup, la ville de Bouctou deviendra libre mais à la fois la plus pauvre du Mali et du monde entier et ne devra pendant longtemps son salut qu'à ses sites touristiques, à ses grandes mosquées construites par les Arabes au 17^e siècle, à ses architectures toutes particulières et surtout aux richesses de sa culture. Abandonnées à elle-même dès 1968 par une dictature militaire qui s'installera au pouvoir, les populations de la vieille ville seront décimées par une implacable sécheresse qui s'est abattue sur le Mali en 1973, et particulièrement sur les régions du nord où les pluies étaient et demeurent aussi rares que l'arrivée d'un touriste québécois à Tombouctou.

Le cheptel à son tour sera exterminé et l'agriculture disparaît, anéantie par une avancée vertigineuse du désert et une pluviométrie presque inexistante.

Tombouctou devient prisonnier des dunes de sable et demeure complètement coupé du reste du pays et du monde. Cela illustre peut-être l'expression québécoise à travers laquelle mon pauvre Tombouctou est aujourd'hui, ici

Pas cher pour parler affaires... et pour avoir enfin tout son temps!



Voici enfin des outils de travail abordables. Offrez-vous dès maintenant un nouveau téléphone cellulaire pour la voiture ou un modèle transportable à partir de 149 \$, ou encore un appareil portatif à seulement 199 \$ - et vous aurez vraiment tout votre temps!

Au choix, des grandes marques comme Motorola, Audiovox, Nokia, DiamondTel, Ericsson et bien d'autres. Pour profiter de l'une de ces offres spéciales, souscrivez à l'un ou l'autre des programmes suivants de Cantel pour une période de 36 mois.

Choisissez le Programme à période fixe Cantel et vous pouvez, chaque mois, parler gratuitement durant 30 minutes. Ce programme comprend, durant deux mois, les frais d'utilisation du service de Message Mobile et la Facturation détaillée sans aucuns frais.

Ou encore, choisissez notre nouveau Programme «J'ai tout mon temps»SM qui vous permet de parler gratuitement et autant que vous le désirez les soirs et fins de semaine jusqu'au 31 décembre 1992.

Alors que ce soit pour les affaires ou le plaisir, dites-vous bien que vous avez tout votre temps quand vous avez les bonnes connexions. Avec Cantel, le chef de file en matière de cellulaire au pays.

Renseignez-vous auprès de votre détaillant Rogers Centre de service Cantel.

Montréal
770, rue Notre-Dame ouest
(à l'intersection de la rue Université)
875-9512

5954, boul. Métropolitain est
(entre les boul. Lacordaire et Langelier)
257-8826

ROGERS
CENTRES DE SERVICE CANTEL

Laval - 3364, boulevard St-Martin ouest
(entre les boul. Daniel-Johnson et Chomedey
devant le Centre 2000)
682-2640

St-Laurent - 6315, Ch. Côte-de-Liesse
(près du boul. Cavendish)
738-3833

Qu'est-ce que Silken Laumann voit dans une Subaru?



Une championne.

Si les Canadiens ne l'avaient pas vu, il ne l'auraient probablement pas cru. Silken Laumann, clouée au lit dans un hôpital allemand, à cause d'une grave blessure à une jambe résultant d'un accident de bateau.

Tout le monde, y compris son médecin, était persuadé que sa participation aux Jeux de Barcelone était compromise. Tout le monde, sauf Silken. Elle s'est miraculeusement rétablie pour ensuite remporter une médaille de bronze pour le Canada. Doit-on se surprendre, après pareil exploit, qu'elle conduise une Subaru? L'extraordinaire réputation de fiabilité et de durabilité de Subaru en a fait une voiture légendaire. Fait révélateur, 93% de toutes les

Subaru immatriculées ces dix dernières années sont toujours sur la route.*

Les Subaru sont construites pour offrir une maîtrise et une tenue de route qui donnent pleine confiance. Qu'importe l'état de la route et le temps qu'il fait, vous vous sentez en sécurité, sachant que votre Subaru vous conduira à bon port.

Ajoutez à cette tranquillité d'esprit le luxe et le confort de l'intérieur spacieux de la Legacy et vous avez toute une championne.

Tout compte fait, Silken avait mille et une raisons de choisir Subaru. L'une d'elles, probablement la plus évidente, est que Silken peut être aussi exigeante envers une Subaru qu'elle l'est envers elle-même. Et ça, ce n'est pas rien!

SUBARU LEGACY 1993



*Selon une étude des immatriculations de R.L. Polk & Co., en date de juillet 1991.

Expulsion d'un faux prophète espagnol

Agence France-Presse
QUITO

Le gouvernement équatorien a expulsé hier un espagnol de 63 ans qui s'était fait passer avec un certain succès pour un prophète chargé de préparer le retour sur terre de Jésus-Christ, rôle assumé par l'un de ses amis.

Après quatre jours de détention, Francisco Fernandez Moreno, connu sous le pseudonyme de «l'apôtre Paquito» et sa compagne Piedad Aranguren ont été conduits sous bonne escorte à bord d'un avion en partance pour Madrid.

«L'apôtre Paquito» avait réussi à réunir sur le thème du retour du Christ environ 25 000 personnes il y a deux semaines, à San Clemente, sur la côte pacifique. Jésus - barbu et vêtu d'une tunique blanche - était joué par le dénommé Leonardo Lopez Garcia, lui aussi espagnol, qui avait eu le flair de quitter le pays peu après.

L'Europe spatiale à l'heure du réalisme

Agence France-Presse
GRENADE

Par la force des choses, le réalisme s'est imposé à l'Europe spatiale au cours de la Conférence spatiale européenne de Grenade, présidée par M. Hubert Curien, ministre français de la Recherche et de l'Espace.

À l'heure de l'ouverture du marché commun européen, de Maastricht, du chômage, du coût de la réunification allemande, des dévaluations de la livre, de la lire et de la peseta, finis les beaux rêves de grands programmes dispendieux.

Les treize ministres chargés de l'espace dans les pays membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) et les observateurs qui sont la Finlande et le Canada et les représentants de la CEE, et des organisations comme Eutelsat et Eumetsat, ont été contraints de reconnaître: des économies doivent être faites, mais pas trop, juste ce qu'il faut pour ne détruire ni les industries aérospatiales déjà mal en point, ni prendre trop de retard sur les questions technologiques.

La coopération avec les Russes et les Américains doit être poursuivie, mais avec prudence. Il faut voir ce qu'elle peut donner et ne pas signer de chèque en blanc à quiconque, ni à Moscou pour un programme de développement commun d'un véhicule de transport d'astronautes dérivé du programme Hermès, ni à la NASA américaine pour payer l'eau, le gaz et l'électricité du studio européen dans la station Freedom.

Message politique

Tel est le message transmis par les «politiques», entendu à Grenade et pris en compte dans les trois résolutions adoptées et qui auront force de loi pour l'ESA et son directeur général Jean-Marie Luton.

L'ESA doit poursuivre ses pro-

grammes de recherche scientifique, accroître son programme d'observation de la Terre dont les retombées intéressent des milliards d'homme et réfléchir à ce qu'elle peut et doit faire dans le domaine de l'homme dans l'espace, c'est-à-dire des vols de ses astronautes.

Pas question d'abandonner cet aspect important de la conquête et de l'exploration de l'espace.

L'Europe, dans le cadre de l'ESA, compte neuf astronautes qui s'ajoutent à ceux de cinq de ses pays membres (Allemagne, France, Grande-Bretagne, Belgique, Italie). Ils iront voler avec les Russes, sur la station Mir et ses suivantes, avec les Américains sur les navettes spatiales et dans la station Freedom.

Comme il n'y a pas péril en la demeure à ce propos, l'ESA va poursuivre jusqu'en 1995 les études sur l'avion spatial Hermès et les possibles coopérations à son propos avec les Russes pendant les trois prochaines années. Elle va aussi lancer la construction du module laboratoire APM-Columbus qui sera le studio européen accroché à Freedom.

Les vols habités

Mais pour l'un comme l'autre de ses deux volets du programme des vols habités, les ministres ont décidé de les réexaminer en février 1995:

— pour voir si la coopération avec les Russes peut être poursuivie au-delà des travaux en cours au niveau recherche fondamentale et conduire à un projet de réalisation concret avec eux et,

— pour déterminer si le prix du loyer tout compris de l'APM à payer à la NASA ne dépasse par les possibilités européennes fixées par contrat à 12,8 p. cent du coût d'exploitation de la station américaine, coût qui reste hypothétique dans une infrastructure encore «sur plans».

Ce rendez-vous de février 1995 n'a pas été facile à obtenir, en rais-

son de la réticence des Allemands qui veulent éviter une éventuelle remise en cause de l'APM auquel ils tiennent beaucoup avec les Italiens. Mais pour les Français, ce rendez-vous procède de la prudence naturelle que commande «une gestion de père de famille» aujourd'hui obligatoire.

«Question de nuance entre les positions des pays, a dit M. Curien, mais l'Europe est tout en nuances et aucune ne porte ombre en quoi que ce soit à l'homme dans l'espace», a ajouté le ministre.

Les satellites

Quant à la question du satellite de transmission de données DRS, largement soutenu par l'Italie, il pourrait être un peu décalé dans le temps, rien ne pressant plus. «Il devra avoir plus de client et pouvoir être utilisé par la NASA dans le cadre de l'exploitation de Freedom, au titre de paiement en nature, comme pourrait l'être une participation européenne à l'ATV, véhicule de transfert, ou par les Russes», a dit M. Luton.

La diminution générale des programmes va jouer sur les retours industriels, c'est-à-dire sur les travaux consentis à chaque pays et à ses industriels, compte tenu de ses participations. Les ministres ont demandé, pour calmer les industriels, qu'il soit porté à 95 p. cent jusqu'en 1994 et à 96 p. cent au-delà.

Dans la résolution consacrée à la coopération avec la Russie, l'ESA s'est vu spécifier la nécessité «de sauvegarder les intérêts de l'industrie spatiale de ses États membres, y compris le secteur des services de lancements». Une allusion directe à la fusée Ariane qui va avoir à lutter contre une concurrence désormais plus forte, en particulier des Proton russes, à propos desquelles il faudra définir et faire respecter des règles du jeu commercial correctes.

À moins de besoin urgent les ministres ne se rencontreront pas avant février 1995.

Mini-sommet de la Terre à Manchester

Agence France-Presse
LONDRES

Le ministre britannique de l'Environnement, Michael Howard, a annoncé hier la tenue d'un «mini-sommet de la Terre» en septembre 1993, à Manchester, en Angleterre, pour les orga-

nisations non gouvernementales, dans la continuité du Sommet de Rio de Janeiro de juin dernier.

M. Howard a indiqué que la Conférence internationale de Manchester, qui réunira un demi-millier de participants, serait le pendant au niveau des associations, des entreprises, des pouvoirs locaux, du Sommet de la Terre de Rio, qui rassemblait des

chefs d'État et de gouvernement.

«L'engagement de ces secteurs est essentiel à la réalisation des accords conclus au Sommet de Rio», a estimé le ministre.

Le premier ministre John Major s'était engagé, à Rio, à organiser un forum de l'Environnement pour les organisations non gouvernementales.

Mitterrand honore la mémoire de Pétain malgré les protestations

Agence France-Presse
PORT-JOINVILLE, France

Une délégation de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) et une cinquantaine de pétainistes, dont plusieurs membres du Front national (extrême-droite), se sont retrouvés hier face à face, mais sans affrontement, devant le cimetière de Port-Joinville, à l'île d'Yeu, où est enterré Philippe Pétain.

Accompagnés de Me Serge Klarsfeld, une trentaine d'étudiants juifs sont venus à l'île d'Yeu pour s'assurer, ont-ils déclaré, «qu'une gerbe ne sera plus déposée sur la tombe de Pétain par le président de la République».

Chaque année depuis 1987, le président français François Mit-

terrand fait déposer une couronne de fleurs sur la tombe de l'ex-maréchal de France, destitué de son titre lors de son procès, après la Deuxième Guerre mondiale.

De son côté, le président du Front National, Jean-Marie Le Pen, a fait déposer une grosse gerbe de fleurs sur la tombe de Philippe Pétain, au milieu de celles apportées par l'Association nationale Pétain Verdun (ANPV).

«Si le président de la République devait faire déposer une gerbe aujourd'hui sur cette tombe, ce serait une insulte aux victimes du régime de Vichy. Il n'est pas concevable pour nous que l'on puisse honorer un bourreau comme Pétain», a expliqué Patrick Lévy-Waitz, vice-président de l'UEJF. Serge Klarsfeld voit plutôt dans ce geste une façon pour le prési-

dent français d'être «fidèle à son itinéraire. François Mitterrand a adhéré au régime de Vichy en 1942 en y occupant des fonctions. Ensuite, il est entré dans la Résistance. Il pense sans doute qu'honorer les deux parties de son activité militante pendant la guerre est quelque chose de raisonnable».

Hier après-midi, M. Yves Audouin, préfet de la Vendée, a finalement déposé «au nom du président de la République» une gerbe sur la tombe de Pétain, a-t-on appris par la suite.

'A la demande de Elysée' (palais présidentiel), le préfet est arrivé en hélicoptère après le départ de l'île en bateau des étudiants juifs de France (UEJF) et d'une cinquantaine de pétainistes et membres du Front National (extrême droite).

POIDS PLUME POUR BUDGET LÉGER!

Le Technophone PC 405

- Design compact, ne pèse que 275 grammes
- Affichage à cristaux liquides
- 45 minutes de conversation ou 10 heures de réserve sans recharger les piles
- Dispositif contre les surcharges
- Affichage des appels en votre absence

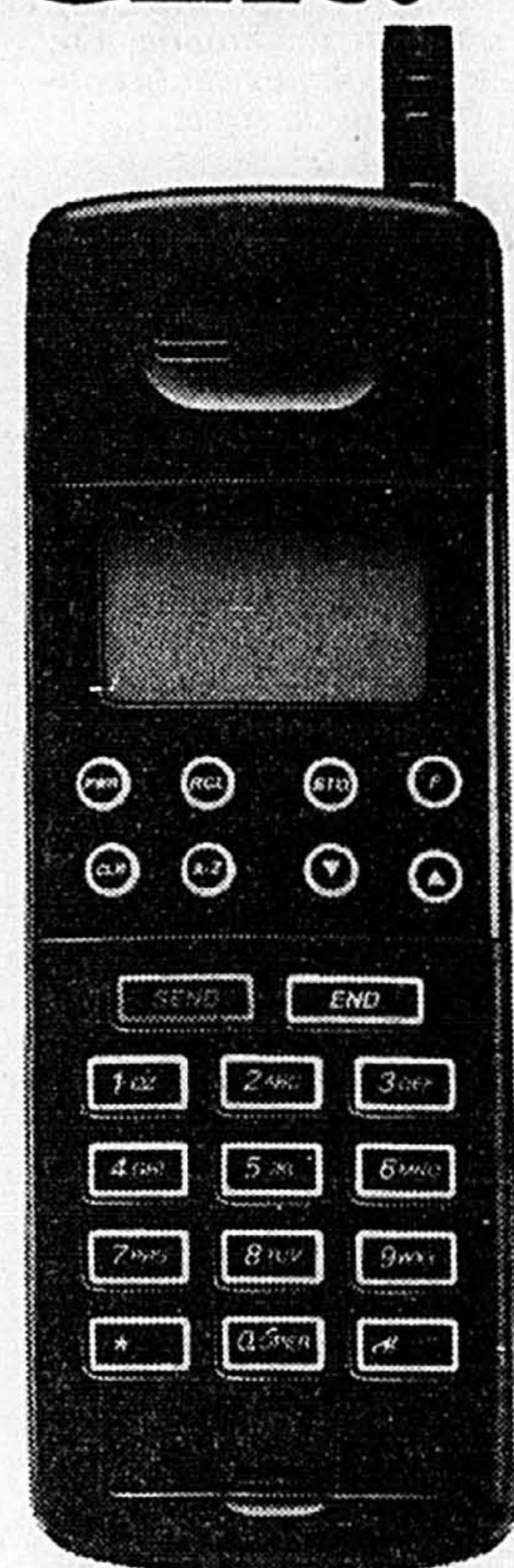


299\$*

Prime week-ends illimités prolongée jusqu'au 31 décembre 1992.

Abonnez-vous avant le 31 décembre à l'un de nos forfaits du programme Protection de prix et profitez de notre forfait Week-ends illimités*. Imaginez: plus de 59 heures de temps d'antenne gratuit chaque week-end (du vendredi 20h au lundi 7h) jusqu'au 31 décembre 1992. Pour obtenir tous les détails, donnez-nous un coup de fil ou passez nous voir.

*Pour nouveaux abonnés seulement. Frais d'activation et frais annuels d'accès au réseau en sus. Sous réserve d'abonnement au programme Protection de prix de 36 mois. Frais d'interurbain et d'abonnés itinérants non inclus. Sous réserve d'approbation de crédit. Miles AIR MILES offerts aux abonnés des Services Or et Platine de Bell Mobilité Cellulaire seulement. AIR MILES International Holdings N.V. Bell Mobilité Cellulaire inc., usager inscrit. Produit offert au Québec jusqu'au 14 novembre 1992 seulement.



(Faites vite, les quantités sont limitées.)

Centres Cellulaires Plus

Dollard-des-Ormeaux La Boutique Électronique Tél.: (514) 684-6846	Montréal Cellcom Montréal Tél.: (514) 739-7777	Repentigny Communication Idéale Tél.: (514) 585-2847	Trois-Rivières Ouest Reynolds Radio inc. Tél.: (819) 376-6849
Granby Audiotec Tél.: (514) 378-3618	Cellular One Tél.: (514) 385-0770	St-Hubert Centre du Téléphone Mobile Rive-Sud Tél.: (514) 926-2020	Victoriaville Communication Victoriaville Tél.: (819) 758-5757
Laval Cellcom Laval Tél.: (514) 629-7777	Centre du Téléphone Mobile Tél.: (514) 274-9366	Radio Communication Cellulaire Tél.: (514) 676-9919	Ville Lemoyne Slimtel Tél.: (514) 923-0227
	Locatel ltée Tél.: (514) 735-3000		

Agents autorisés

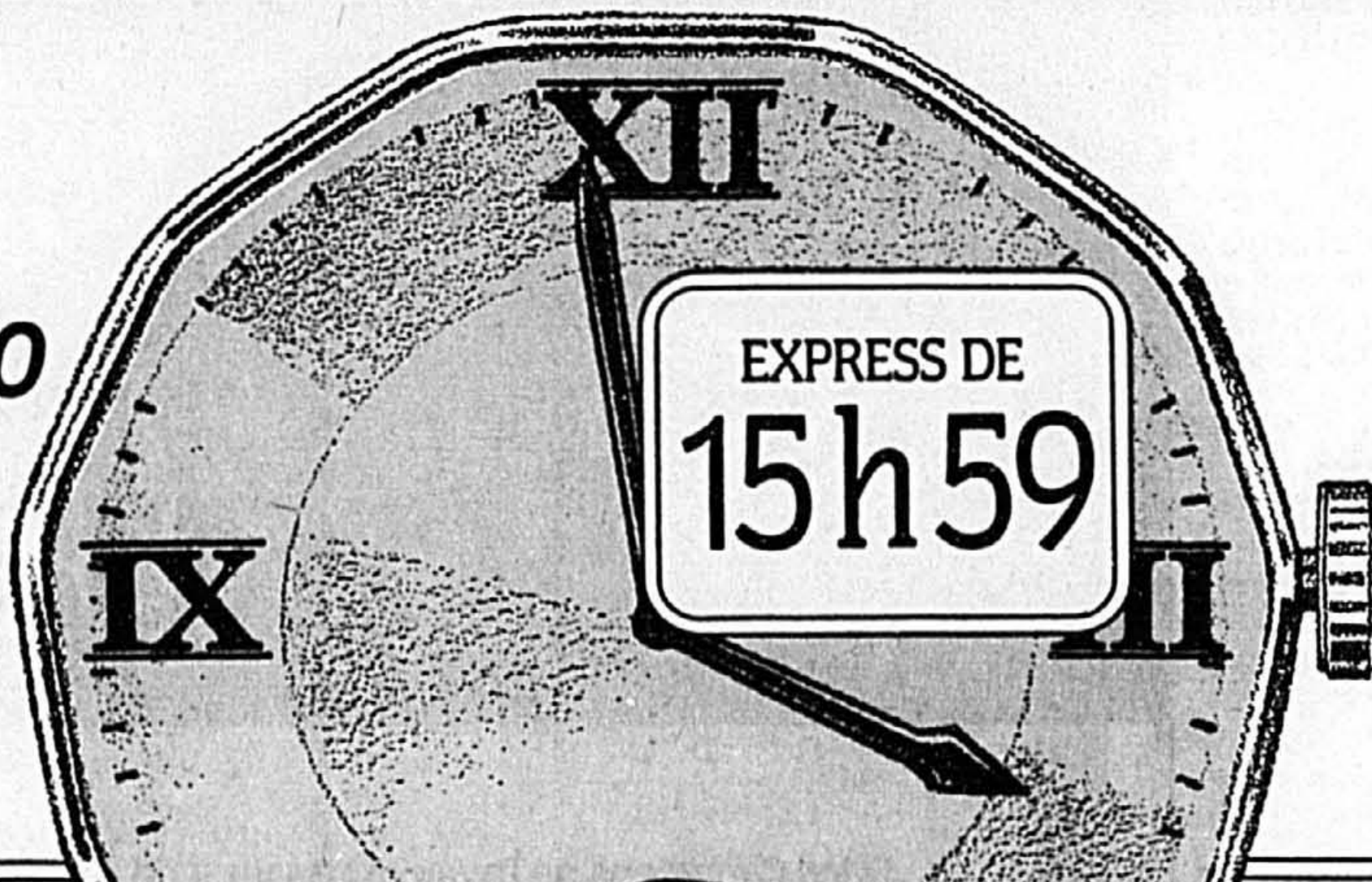
Auteuil Centre du Téléphone Mobile Tél.: (514) 628-9366	Longueuil Cellulaire Métropolitain enr. Tél.: (514) 651-5713	Locatel ltée Tél.: (514) 593-5555	St-Hyacinthe Auto-Phone enr. Tél.: (514) 778-1911
Drummondville Rochefort Radio TV inc. Tél.: (819) 478-5178	Québec-Comm Tél.: (514) 670-2355	Peel Cellulaire inc. Tél.: (514) 879-1450	St-Jean Télévision Hébert et Gouin Tél.: (514) 348-5210
Joliette Boutique du Téléphone enr. Tél.: (514) 752-5030	Triacomm Tél.: (514) 928-2244	Télécentre Québec Tél.: (514) 485-5222	St-Sauveur-des-Monts Telcomm Cellulaire inc. Tél.: (514) 227-2346
Lafontaine Le Centre St-Jérôme inc. Tél.: (514) 431-5122	Louiseville Cellulaire Communication enr. Tél.: (819) 228-9696	Wescom Tél.: (514) 933-4249	Terrebonne Cellulaire Terrebonne enr. Tél.: (514) 964-0072
Laval Audiocom Laval inc. Tél.: (514) 681-8340	Montréal Active Communications Tél.: (514) 343-3763	Rosemère Centre du Téléphone Mobile Tél.: (514) 979-3838	Tracy Radio Michel inc. Tél.: (514) 746-7777
Boutique Cellulaire inc. Tél.: (514) 686-6959	Autocell inc. Tél.: (514) 257-9292	Sherbrooke Audiotec Tél.: (819) 562-9262	Trois-Rivières Cellulaire Communication enr. Tél.: (819) 693-4915
Locatel Laval Tél.: (514) 682-1400	Auto Son R.M.R. Spécialiste inc. Tél.: (514) 481-3600	L. Flamad inc. Tél.: (819) 823-9994	Ville Mercier Distribution Réjean Mailloux inc. Tél.: (514) 951-0446
Méto Com Canada inc. Tél.: (514) 687-4000	Communication Serres Tél.: (514) 735-9671	Gobeil et Filles inc. Tél.: (819) 563-7992	
	Crowntek Tél.: (514) 738-4995	Ste-Agathe-des-Monts Autoradios C.V.L. inc. Tél.: (819) 326-2006	

Bell Mobilité Cellulaire

Faire plus sur toute la ligne

L'Express de 15 h 59 gagne la course contre la montre!

De Montréal à Toronto en seulement 3 heures et 59 minutes!



7 h 15

10 h 00

12 h 15

14 h 15

17 h 15

L'Express de 15 h 59 du lundi au vendredi: un de nos 6 départs pratiques et l'un de nos 6 trains encore plus rapides. Et, vous aurez tout autant le temps de profiter du service hors pair de la première classe VIA 1 ou de prendre vos aises et de relaxer dans le confort d'une voiture-coach. Prenez l'Express de 15 h 59 de Montréal (ou de 16 h 17 à Dorval) et débarquez au centre-ville de Toronto peu avant 20 h. Finis les taxis de l'aéroport. Finis aussi les embouteillages et les tracas. Vous arrivez à destination frais et dispos. L'Express de 15 h 59: une

autre bonne raison de prendre le train aujourd'hui. Pour plus de renseignements, communiquez avec votre agent de voyages ou VIA Rail^{inc} dès aujourd'hui au 871-1331.

VENEZ VOIR LE TRAIN AUJOURD'HUI

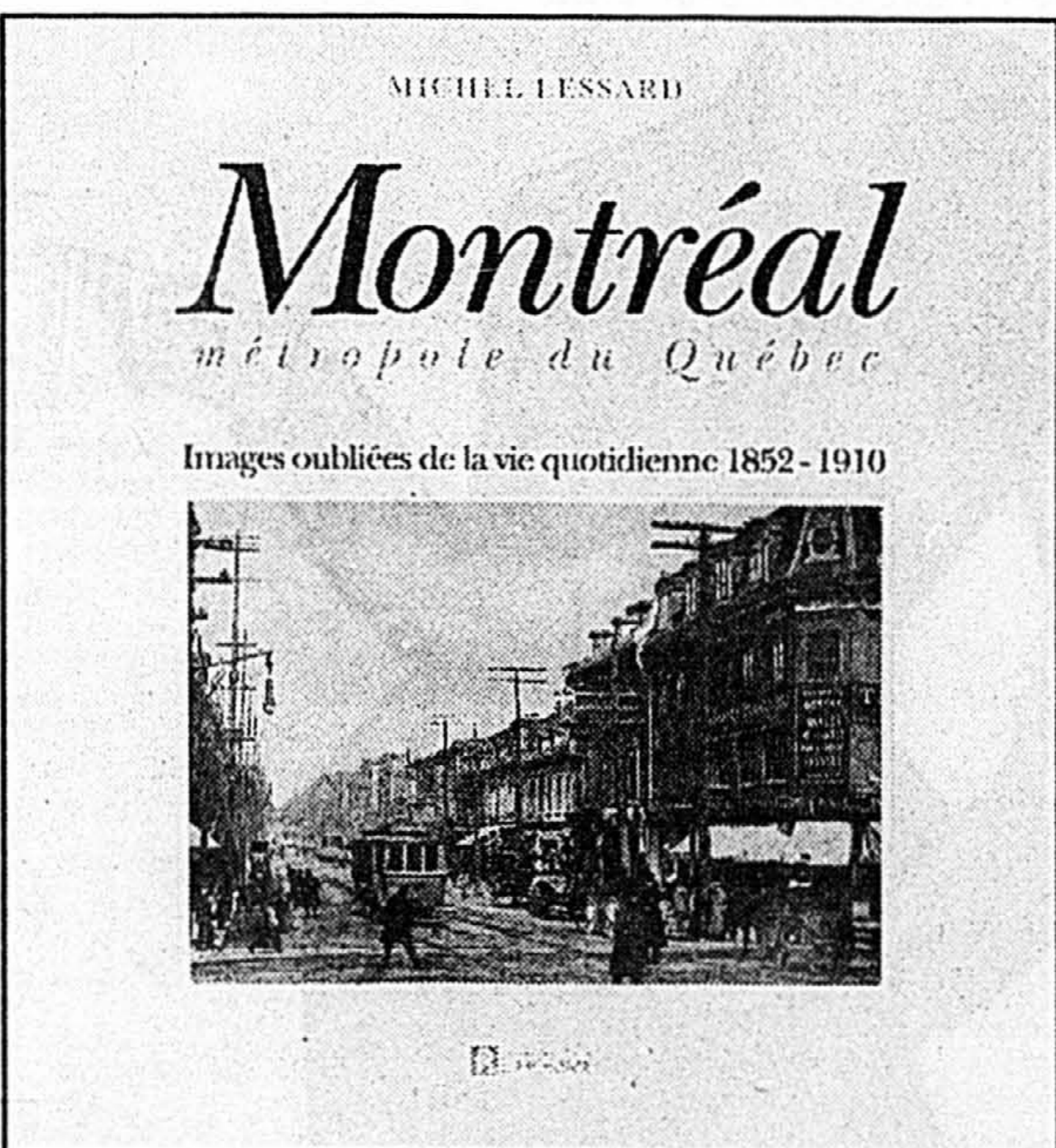


**Quelle chance
que vous
soyez abonné
à La Presse!**

Si votre nom apparaît sur cette liste:

- Mme Thibault de Boucherville..... n° 222045T00
- Mme Simard de Longueuil..... n° 222701S02
- Mme Hewes de Montréal..... n° 232105H00
- M. Beaudoin de Brossard..... n° 264496B04
- M. Pilon de Brossard..... n° 264687P03
- M. Tétreault de Granby..... n° 269012T01
- M. Gauthier de McMasterville..... n° 286004G04
- Mme Drapeau de Beloeil..... n° 286112D04
- M. Lavigne de Sainte-Julie..... n° 286808L00
- Mme Daoust de Saint-Lazare..... n° 210947D00

**Vous gagnez
un magnifique exemplaire
du livre
MONTRÉAL,
métropole du Québec
de Michel Lessard,
publié aux
Éditions de L'HOMME.**



Quotidiennement, jusqu'au 13 novembre 1992, nous publierons les noms de 10 abonnés qui gagneront automatiquement cet ouvrage qui émeut par la composition de ses 275 photos, par la finesse des observations et par cette vision des Montréalais dans la simplicité de leurs activités quotidiennes.

La valeur totale des prix offerts est de 2497,50\$.
Le texte des règlements est disponible à La Presse.
Veuillez accorder un délai de deux semaines pour la livraison de votre prix.

**Nos fidèles abonnés
ont des avantages!
Abonnez-vous dès maintenant
au 285-6911**

La Presse LES ÉDITIONS DE **L'HOMME**

PLUS QUE 3 JOURS

Le début d'une belle peau.

Trois étapes bien simples, 3 produits de base: c'est le programme de soins Clinique qu'ont développé les dermatologues.
En quoi consiste le programme?
Il suffit de nettoyer, d'exfolier et d'hydrater, deux fois par jour, sans sauter une étape.
Quels résultats peut-on espérer?
Le fameux éclat de santé Clinique. Et une peau plus belle pour la vie.

Le programme:

Savon facial	170 g; 14,50\$ ch
Lotion clarifiante	180 ml; 14,50\$ ch
Émulsion hydratante tellement différente	60 ml; 16,50\$ ch

Pour débiter en beauté dès aujourd'hui, obtenez une analyse gratuite de la peau à l'aide de l'ordinateur de beauté Clinique et profitez de la toute dernière prime de Clinique.

C'est le temps de la prime Clinique!

Offerte sans frais supplémentaires, avec tout achat de 16\$ ou plus de produits Clinique, dès maintenant et jusqu'au 14 novembre 1992.

Avec sa prime «Les six gagnants», Clinique vous offre des produits de soins et de maquillage pour les yeux et en plus, un petit extra exclusif à Clinique.

Votre prime comprend:

Démaquillant soluble pour les yeux. 28 ml:	Mascara soyeux naturel:
Ombre à paupières poudre veloutée:	Lotion clarifiante 2.60 ml:
Rouge à lèvres adoucissant:	Miroir pour le sac.

Extra de Clinique: une jolie trousse transparente pour garder vos produits de beauté à portée de la main.

Une prime par personne, jusqu'à épuisement des stocks

LA BAIE

ON PEUT PAS DEMANDER MIEUX!

CLINIQUE

Soumis à des tests d'allergie
Non parfumé à 100%

Compagnie de la Baie d'Hudson

ON TOURNE LA PAGE SUR LES 92

ÉPARGNEZ JUSQU'À 3,000.\$

SUR VOTRE SUBARU 1992

**SVX PLACE AUX PERFORMANCES
MAGISTRALES**

- 3,3/à double arbre à cames, 6 cylindres opposés à plat - 24 soupapes - 230 HP
- Traction intégrale à prise constante
- Système de freins antiblocage ABS
- Climatisation automatique avec possibilité d'intervention manuelle
- Glaces électriques
- Toit ouvrant inclinable à commande électrique
- Chaîne Premium, lecteur cassette et disque compact
- Verrouillage centralisé à commande électrique
- Régulateur de vitesse
- Siège du conducteur ajustable à huit positions avec support lombaire
- Sac gonflable côté du conducteur

**LA LOYALE,
UNE VALEUR SÛRE
À PRIX ABORDABLE**

- 1.8 L injection
- Servofrein/direction
- AM/FM stéréo
- Aussi disponible:
 - Familiale à traction avant, 4 X 4

**JUSTY PLUS DE PLAISIR
AU VOLANT**

- 48 MG
- 6.6 L au 100 km
- Aussi disponible:
 - Modèle 5 portes, 4 X 4

LA LEGACY CHAMPIONNE

- 2.2 L injection multipoint
- 4 freins à disque
- AM/FM stéréo
- Aussi disponible:
 - Familiale, 4 X 4, Freins ABS

Votre incomparable concessionnaire

SUBARU

Qualité japonaise à un prix abordable

SUBARU AUTO-CENTRE
Westmount
(514) 837-4235

POINTE-AUX-TREMBLES
SUBARU
P. A. T.
(514) 640-7000

SUBARU VARENNES
Varenes
(514) 852-4879

LES AUTOS BOULEVARD
ST-MARTIN
Laval
(514) 667-4960

SUBARU REPENTIGNY
Repentigny
(514) 585-2650

LEHOUX & SIMARD
St-Jean
(514) 347-8555

SUBARU MONTRÉAL
Montréal
(514) 737-4441

CHRISTOFARO SUBARU
Montréal
(514) 270-1150

SUBARU LONGUEUIL
Longueuil
(514) 677-6361

SUBARU DE LASALLE
Vila Lasalle
(514) 368-6363

LAVIGNE GARAGE
St-Anne De Bellevue
(514) 457-5327

SUBARU VALLEYFIELD
Valleyfield
(514) 371-0322

LACHUTE SUBARU
St-Jerome
(514) 562-3121

SUBARU ST-JÉROME
St-Jerome
(514) 438-7494

SUBARU ST-AGATHE
St-Agathe-des-Monts
(819) 328-1800

Cégeps: la ministre Robillard promet qu'«il va se passer quelque chose»

«Mais pas n'importe quoi», prévient la CEQ

PIERRE APRIL
Presse Canadienne
QUÉBEC

La présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), Lorraine Pagé, a forcé la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science Lucienne Robillard à promettre des modifications significatives au système d'éducation collégial lorsque seront complétés les travaux de la Commission parlementaire sur l'avenir des cégeps.

«Il va se passer quelque chose, a soutenu Mme Robillard, ça ne sera pas n'importe quoi et ce sera cohérent.»

Cependant, la ministre a indiqué qu'il n'était pas question de défaire tout ce qui a été entrepris depuis 25 ans et de reconstruire à partir de zéro tout un autre système d'éducation collégial.

Mme Pagé a exprimé tout haut et clairement ce que plusieurs des intervenants du milieu collégial ont dit craindre depuis le début du processus d'évaluation des cé-

geps en soulignant que la CEQ ne s'était pas engagée dans une telle réflexion pour ensuite être appelée à se contenter du statu quo ou à se retrouver devant d'autres mesures improductives et restrictives qui ne tiennent pas compte de l'ensemble du système d'éducation.

«On ne supporte pas l'éclatement et le manque de cohérence, a soumis Mme Pagé, on ne peut aborder le collégial sans se poser des questions sur ce qui le précède.»

Ticket modérateur

«Nous de la CEQ, a-t-elle poursuivi, nous avons travaillé sérieusement, nous avons présenté un mémoire qui est le fruit de réflexions importantes qui débouchent sur des changements substantiels et il y a deux choses que nous prendrions fort mal: d'abord que la commission parlementaire ne débouche sur rien et ensuite qu'on fasse à peu près n'importe quoi.»

Mme Pagé a aussi mis la ministre en garde contre toute tenta-

tion de suivre les recommandations de certains groupes qui réclament l'instauration d'un ticket modérateur pour les jeunes qui hésitent ou prennent plus de temps que d'autres à choisir leur orientation.

«On demande souvent l'impossible à ces jeunes, a-t-elle déclaré. Savoir à 17 ans de façon précise et définitive ce qu'on veut faire dans la vie, c'est une vue de l'esprit. Leur demander de concilier études et travail et réussir sans prendre plus de temps, c'est aussi une vue de l'esprit.»

Le mémoire de la CEQ a d'ailleurs souligné que l'actuelle remise en question des cégeps semble «largement inspirée par des considérations de nature économique».

«On sent l'ombre du Conseil du Trésor, a-t-on précisé, planer sur les débats de cette commission parlementaire qui se déroule, faut-il le rappeler, en période de récession.»

Par ailleurs, Mme Pagé a indiqué que la CEQ est prête à accepter des correctifs en misant sur les acquis. «Notre attitude, a-t-elle dit, en est une d'ouverture aux changements qui sont nécessaires pour mieux répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain.»

La CEQ favorise l'implantation de l'approche-programme, «une formule qui repose sur l'autonomie, l'initiative et la créativité des équipes de travail».

Elle est aussi favorable à un accroissement de l'autonomie des cégeps dans la détermination des programmes au secteur professionnel et dans la gestion de l'éducation des adultes. Elle souhaite une décentralisation vers les cégeps de tous les fonds de perfectionnement.

Finalement, la CEQ favorise une évaluation externe.

Les gens d'affaires en ont contre le fisc

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Plus de 65 p. cent des gens d'affaires répondant à un sondage commandé par la Chambre de commerce de Laval sont insatisfaits des politiques fiscales des trois paliers de gouvernement. Le taux d'insatisfaction est plus élevé dans les petites entreprises.

Le sondage réalisé par le Groupe Léger & Léger a été fait entre le 24 et le 30 juillet auprès de 519 personnes de la grande région métropolitaine, comprenant Montréal, Laval et sa couronne nord et la Rive-Sud. La marge d'erreur d'un tel sondage est évalué à 4,3 p. cent. La Chambre de commerce de Laval a tardé à faire connaître ces résultats parce qu'elle voulait qu'ils soient publiés dans le premier numéro de l'année 1992-93 de sa Revue économique.

Ceux qui ont répondu à ce sondage, dont 80 p. cent étaient de langue française, font partie des entreprises de production (29,9 p. cent), des entreprises de service (40,12 p. cent) et des entreprises de vente (28,7 p. cent). Quant à la taille des entreprises qui ont participé à ce questionnaire, 51,8 p. cent sont des petites entreprises, 35,8 p. cent des moyennes et 11,8 p. cent des grandes.

L'une des questions portait sur les politiques de dépenses des divers gouvernements et 56,7 p. cent des répondants estiment que du côté du gouvernement fédéral, elles sont peu ou pas justifiées. Du côté du gouvernement provincial, le pourcentage est de 54 p. cent. Pour ce qui est des politiques de dépenses municipales, 46,2 p. cent pensent qu'elle ne sont pas justifiées, alors que 46,3 p. cent son d'avis que ces dépenses sont très ou plus ou moins justifiées.

Les répondants ont aussi été ap-

Le métro à Laval: un cafouillage libéral, selon le PQ

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Pendant que le Parti québécois soutient que le cafouillage sur le projet du prolongement du métro à Laval est l'entière responsabilité du gouvernement Bourassa, le maire Vaillancourt maintient ses accusations à l'endroit de la Communauté urbaine de Montréal (CUM).

Dans un communiqué émis hier le président de la région Laval du PQ, Michel Leduc, écrit que «s'il y a tant de cafouillage jusqu'à ce jour, c'est parce que le gouvernement libéral n'a pas cessé de remettre en cause l'entente intervenue en 1989 sur le prolongement du métro dans l'île Jésus et, ce, sous toutes sortes de prétextes. Malgré les millions dépensés en études, le gouvernement libéral est incapable de faire des choix clairs et renvoie constamment Laval et la CUM à leurs divergences».

L'ex-député du PQ soutient que les libéraux se sont fourvoyés en faisant des promesses qu'ils sont incapables de tenir.

Pour sa part, le maire Gilles Vaillancourt a réitéré hier ses accusations à l'endroit du président de la CUM. Selon lui, M. Hamelin ne dit pas la vérité quand il affirme que tous les membres du comité exécutif de la CUM sont favorables à la poursuite des études pour amener le métro dans l'île Jésus.

«J'ai vu le rapport et il y est écrit que les membres du comité exécutif ne recommandent pas le prolongement. Ils ont renié la signature de leur président et celle du maire de Montréal dans le protocole de septembre 1989.»

ACTIFS POUR LA VIE

Campagne de financement de la construction de la Place des Aînés de Laval

Les aînés de Laval sont des gens actifs. Ils ont besoin d'une place pour se conserver en forme, se cultiver, se renseigner, se divertir et se donner des ressources.

En participant au financement de la construction de la Place des Aînés de Laval, vous contribuez à la qualité de vie de l'aîné que vous aimez, que vous êtes ou que vous deviendrez un jour.

OBJECTIF: 1 500 000 \$

Un comité d'honneur appuie la Corporation de la Place des Aînés

M. André Gérard
Président d'honneur
Président du conseil et chef de la direction
Banque Nationale du Canada

M. Bernard G. Roy
Président de la Corporation de la Place des Aînés
Roy, Dagenais, Allen et associés
Une réalisation des Lavalloises et des Lavallois
Numéro de charte: 09 04649-56

Faites parvenir vos dons à: Corporation de la Place des Aînés de Laval, 3, Place Laval, bureau 85, Laval (Québec) H7N 1A2. Téléphone: (514) 975-2909. Télécopieur: (514) 975-2734.

Nom _____ Ville _____

Adresse _____ Code postal _____

Tel. _____

Montant du don _____

Chèque Mandat poste Visa Master Card

Numéro de carte _____

Reçu pour fin d'impt: oui non

Signature _____

40 % de rabais*

La crème des tenues automnales, de la crème des collections mode:

JONES NEW YORK

SIMON CHANG

RENA ROWAN

TAILLEURS COUTURIER

Les quantités sont limitées, faites vite! Tailles 4 à 16. Tenues Jones New York aussi offertes en tailles petites, 4 à 14, et certaines séries de tenues également offertes en tailles fortes, 16 à 24; à la Baie rue Ste-Catherine Ouest seulement. Le choix des tenues et les quantités varient selon le magasin.

* Sur le prix ordinaire.

Vous trouverez la crème des tenues mode dans les magasins la Baie suivants:	RUE STE-CATHERINE O.	CENTRE ROCKLAND	CENTRE L'AVANTAGE	GALLERIES D'ANJOU	CARRIFOUR L'AVANTAGE	FAIRVIEW POINTE CLAIRE	MAIL CHAMPLAIN	PROMENADES ST-BRUNO	PLACE ROSEMERE
Jones New York	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Simon Chang	✓		✓			✓			
Tailleurs couturier	✓					✓			
Rena Rowan	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

La Baie passe au vert...
Vous cherchez une décoration naturelle, écolo et abordable? Alors venez découvrir notre rayon des plantes naturelles d'intérieur! Nous en avons de toutes les grosseurs, convenant aux grandes et aux petites pièces de la maison, à des prix tout petits! Choix de plantes tropicales de 25 cm

9,99 \$ seulement
Désolés, les plantes naturelles ne sont pas vendues à la Baie, Carrefour Laval, Jardins Dorval et Place Rosemère.

Ce solde se poursuivra jusqu'au samedi 28 novembre 1992 ou jusqu'à épuisement des stocks.

ON PEUT PAS DEMANDER MIEUX!

LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

